



Diagnostic territorial

Zone d'influence ULAMIR

Mai 2021



Sommaire

Éléments de méthode.....	3	LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils	61
LE PEUPEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle	6	LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité	71
LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire	22	Déroulé du diagnostic.....	73
LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure.....	32	Lexique	75
LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes	38	Les sources de données exploitées	81
LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population	49		
LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales	56		

Éléments de méthode

Précautions de lecture :

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

Le recensement de l'Insee

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

Autres sources de données

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

Notre choix d'indicateurs

Les indicateurs présentés dans ce document ont été conçus pour comprendre la réalité économique et sociale des territoires de la façon la plus fine possible. Ils permettent notamment la comparaison entre les territoires, en signalant les plus fragiles et les plus dynamiques. Notre analyse repose sur une batterie d'indicateurs élaborés à partir de nos bases de données alimentées depuis 20 ans dans de très nombreux domaines, de la démographie aux revenus en passant par l'emploi.

L'utilisation des données implique cependant quelques précautions, pour plusieurs raisons :

- certaines populations n'apparaissent pas ou quasiment pas dans les enquêtes. Le recensement de la population de l'Insee mesure mal par exemple les populations sans logis, les gens du voyage, ou les étrangers sans papier notamment. Les enquêtes sur les revenus ne prennent pas en compte les personnes vivant en collectivité, en particulier les personnes âgées vivant en maison de retraite ou les étudiants en cité universitaire, etc.

- chaque indicateur repose sur des choix de méthode qui lui sont propres, qui doivent être pris en considération.

- on ne dispose pas d'indicateurs dans tous les domaines. On ne connaît par exemple la population active d'un quartier ou d'une commune qu'avec un retard de deux ans environ.

La population et l'âge

Sur l'ensemble de ce document, toutes les analyses portant sur la population des territoires utilisent la population statistique de référence correspondant à la **population municipale**.

Toutes les données relatives à l'âge portent sur l'âge révolu (âge atteint au dernier anniversaire).

Lexique

Un lexique, reprenant les principales définitions des termes utilisés dans ce diagnostic vous est proposé en fin de document.

Territoire d'étude : la zone d'influence d'ULAMIR



LE PEUPELEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle

Le peuplement de la France

Au cours de la période 1989-2019, la France a gagné 8,5 millions d'habitants, soit une progression de 15%. Les métropoles sont les territoires qui ont le plus profité de cette augmentation. En particulier l'agglomération parisienne, mais aussi autour des autres grandes villes comme Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Nice, Strasbourg ou Nantes. C'est là que se créent le plus d'emplois, dans le secteur des services. D'une façon plus diffuse, la population s'est accrue autour de l'Île-de-France, dans un territoire qui va d'Orléans à Amiens en passant par Caen ou Tours, dans l'Ouest, autour de Nantes et Rennes, autour des grandes périphéries de Bordeaux et Toulouse, mais aussi dans tout le croissant du pourtour méditerranéen et la vallée du Rhône. Une partie de ce développement a été permis par le développement des grands axes autoroutiers. La France qui s'est dépeuplée est pour l'essentiel située dans le massif central, le nord et l'est de la France, où vieillissement et difficultés de l'emploi se conjuguent.

La densité de population varie d'abord sous l'effet du solde naturel : la différence entre les naissances et les décès sur un territoire donné. L'effet agglomération joue massivement : c'est le plus souvent autour des grandes villes que s'établissent les jeunes ménages. Les territoires où la part des personnes âgées est la plus forte, le massif central, les Pyrénées et le cœur de la Bretagne enregistrent un solde naturel négatif : les décès y sont plus importants que les naissances.

La population d'un territoire donné dépend aussi de l'apport de l'extérieur, des migrations venues de l'étranger mais surtout d'autres parties de la France. A ce titre, c'est d'abord l'axe Bordeaux-Toulouse-Montpellier qui connaît le plus d'arrivants. Ensuite, toute la façade ouest, le pourtour Méditerranéen et la vallée du Rhône. Le dynamisme économique, la qualité de vie attirent et les immigrés venant de l'étranger se concentrent sur une partie réduite du territoire et plutôt en zone urbaine.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2013-2018)
Population municipale	9 122 habitants <i>64 438</i>	+2,9% <i>-0,5%</i>
		Evolution (2012-2017)
Résidences principales	4 095 résidences <i>30 285</i>	+4,8% <i>+1,2%</i>
Taille moyenne des ménages	2,1 pers. par ménage <i>2,0</i>	-2,9% <i>-2,1%</i>
Récemment emménagés (moins de 2 ans)	9,1% des ménages (372) <i>11,6%</i>	+13,3% <i>+0,9%</i>
Propriétaires	81,6% des ménages (3 342) <i>71,6%</i>	+4,7% <i>+2,4%</i>
Locataires du privé	12,4% des ménages (506) <i>18,8%</i>	+2,9% <i>-1,5%</i>
Moins de 20 ans	20,8% de la population (1 872) <i>21,8%</i>	-2,8% <i>-2,8%</i>
60 ans et plus	36,9% de la population (3 328) <i>33,2%</i>	+13,2% <i>+10,7%</i>

NB : En orange, valeurs de la Morlaix Communauté

Population municipale : elle comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

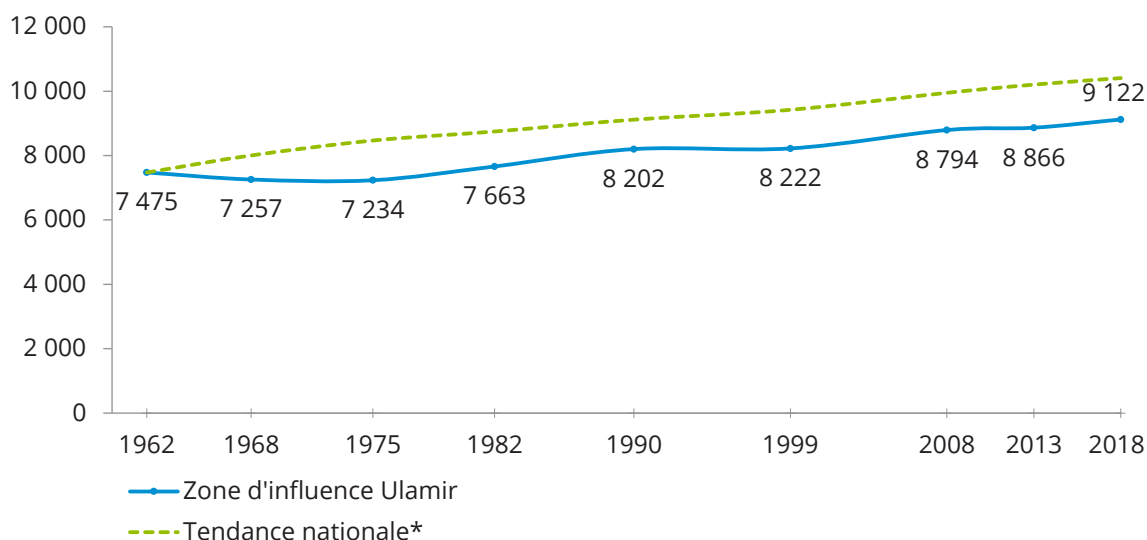
Population des ménages : elle désigne l'ensemble des personnes vivant en ménage.

Un ménage désigne l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérés comme vivant hors ménage.

La structure par âge actuelle reflète les grandes phases de peuplement du territoire

L'évolution de la population, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2017



* indique l'évolution qu'aurait connu la zone d'influence Ulamir si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

La dynamique de peuplement en France métropolitaine a été rythmée par des périodes historiquement très identifiables. Certaines ont contribué à freiner la démographie : ce sont les grandes guerres de 14-18 et 39-45. Leur impact est double ; d'une part du fait de l'importance des décès directement liés à la guerre, touchant plus singulièrement des jeunes hommes adultes, et d'autre part du fait du déficit de naissances que ces événements ont engendré. Aujourd'hui, c'est naturellement l'effet de la seconde guerre qui s'observe, avec une population de septuagénaires « en creux » lorsque l'on regarde une pyramide des âges.

A l'inverse, certaines périodes stimulent la démographie. Cela aura été le cas de la phase dite du « baby-boom » à la suite de la seconde guerre du 20ème siècle et jusqu'au milieu des années 1970, durant laquelle les naissances ont sensiblement augmenté. C'est donc aujourd'hui sur la tranche d'âge des 50-75 ans que nous pouvons percevoir singulièrement les effets de cette période. Par-delà les effets de l'allongement de l'espérance de vie, c'est donc cette génération qui contribuera pour une part importante au vieillissement accéléré de la population prévu sur les prochaines décennies.

La zone d'influence Ulamir compte 9 122 habitants en 2018 contre 7 475 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, la zone d'influence Ulamir a gagné 1 647 habitants, soit en moyenne une augmentation de 29 habitants par an (+0,4%). Si la zone d'influence Ulamir avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 10 410 habitants en 2018, soit 1 290 habitants supplémentaires.

Entre 2013 et 2018, la zone d'influence Ulamir a connu une augmentation de sa population de +0,6% par an. Cette hausse s'explique par un solde migratoire positif (environ +1,2% par an) permettant notamment de compenser la baisse de la population engendrée par le solde naturel négatif (-0,6% par an).



Dans le détail : les évolutions de la population

Les évolutions détaillées de la population, de 1999 à nos jours

Source : Insee, RP 1999-2018

	Population municipale				Taux d'évolution en %	
	1999	2008	2013	2018	1999-2018	2013-2018
Guimaec	855	937	974	942	+10,2	-3,3
Lanmeur	2 122	2 166	2 193	2 307	+8,7	+5,2
Locquirec	1 293	1 437	1 354	1 510	+16,8	+11,5
Plouégat-Guérand	936	1 060	1 110	1 064	+13,7	-4,1
Plouézoc'h	1 567	1 608	1 590	1 600	+2,1	+0,6
Saint-Jean-du-Doigt	628	629	617	648	+3,2	+5,0
Garlan	821	957	1 028	1 051	+28,0	+2,2
Zone d'influence Ulamir	8 222	8 794	8 866	9 122	+10,9	+2,9
Morlaix Communauté	62 179	64 807	64 757	64 438	+3,6	-0,5
Finistère	852 418	890 509	903 921	911 735	+7,0	+0,9
France métropolitaine	58 518 395	62 134 963	63 697 865	64 844 037	+10,8	+1,8

Valeurs supérieures à celle de la Zone d'influence Ulamir

Cartographie du taux de variation de la population

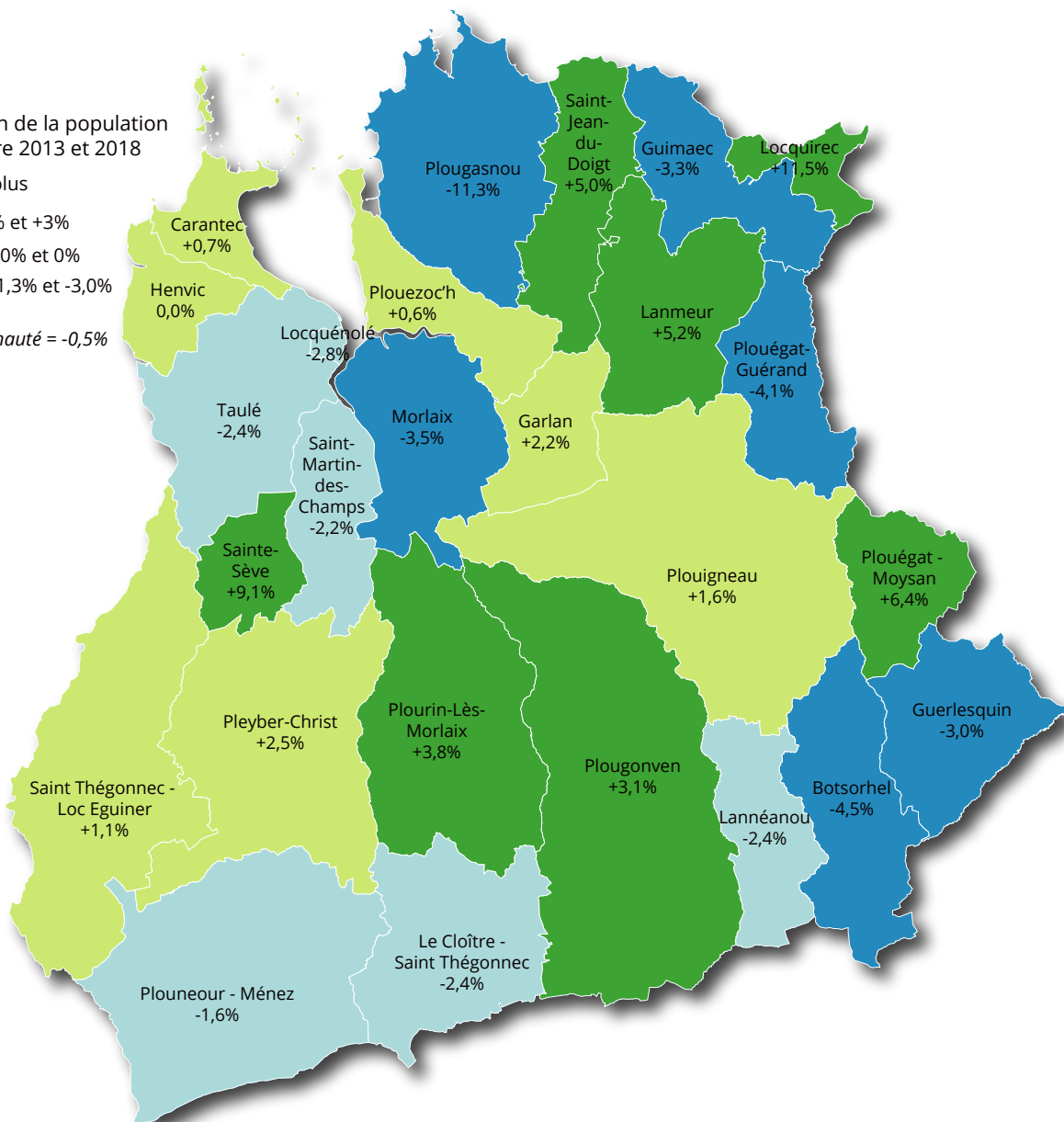
Source : Insee, RP 2013-2018



Taux d'évolution de la population municipale entre 2013 et 2018

- +3% et plus
- Entre 0% et +3%
- Entre -3,0% et 0%
- Entre -11,3% et -3,0%

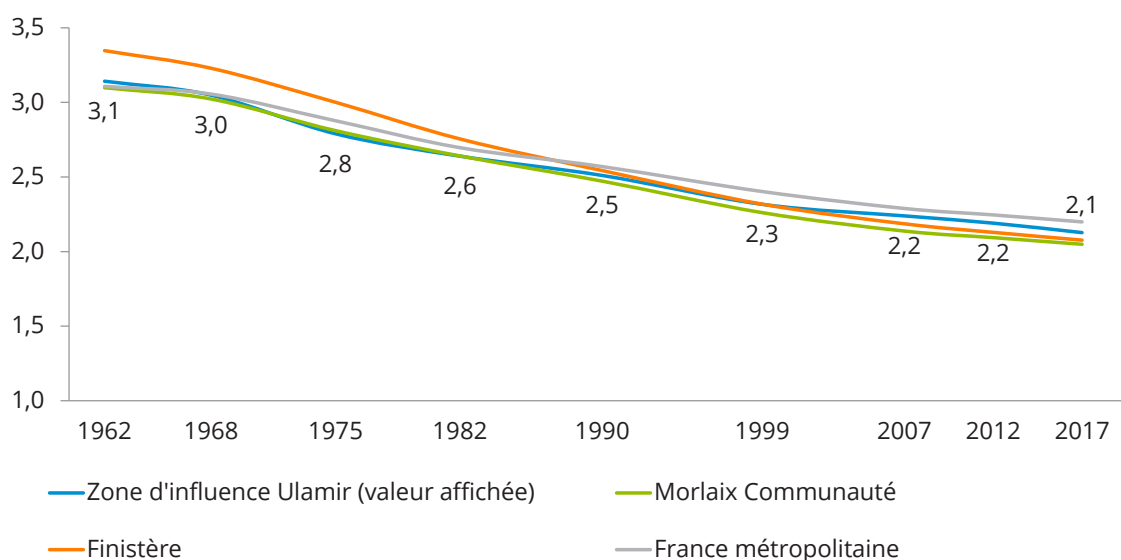
Morlaix Communauté = -0,5%



La diminution de la taille des ménages est liée aux phénomènes de décohabitation et de vieillissement

L'évolution de la taille des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2017



L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Avec le vieillissement de la population, les couples sans enfant ont en effet tendance à progresser, tout comme à terme les ménages d'une seule personne (à la suite du décès de l'un des conjoints).

Le nombre de ménages est passé de 2 310 à 4 090, soit une augmentation de 80% dans la zone d'influence Ulamir entre 1962 et 2017 pendant que la population augmentait de 1 650 personnes, soit de 22%.

La taille des ménages est passée, dans le même temps, de 3,1 personnes par ménage en 1962 à 2,1 en 2017. Elle a diminué, à l'image de la tendance nationale et reflète les phénomènes de vieillissement de la population et de décohabitation.

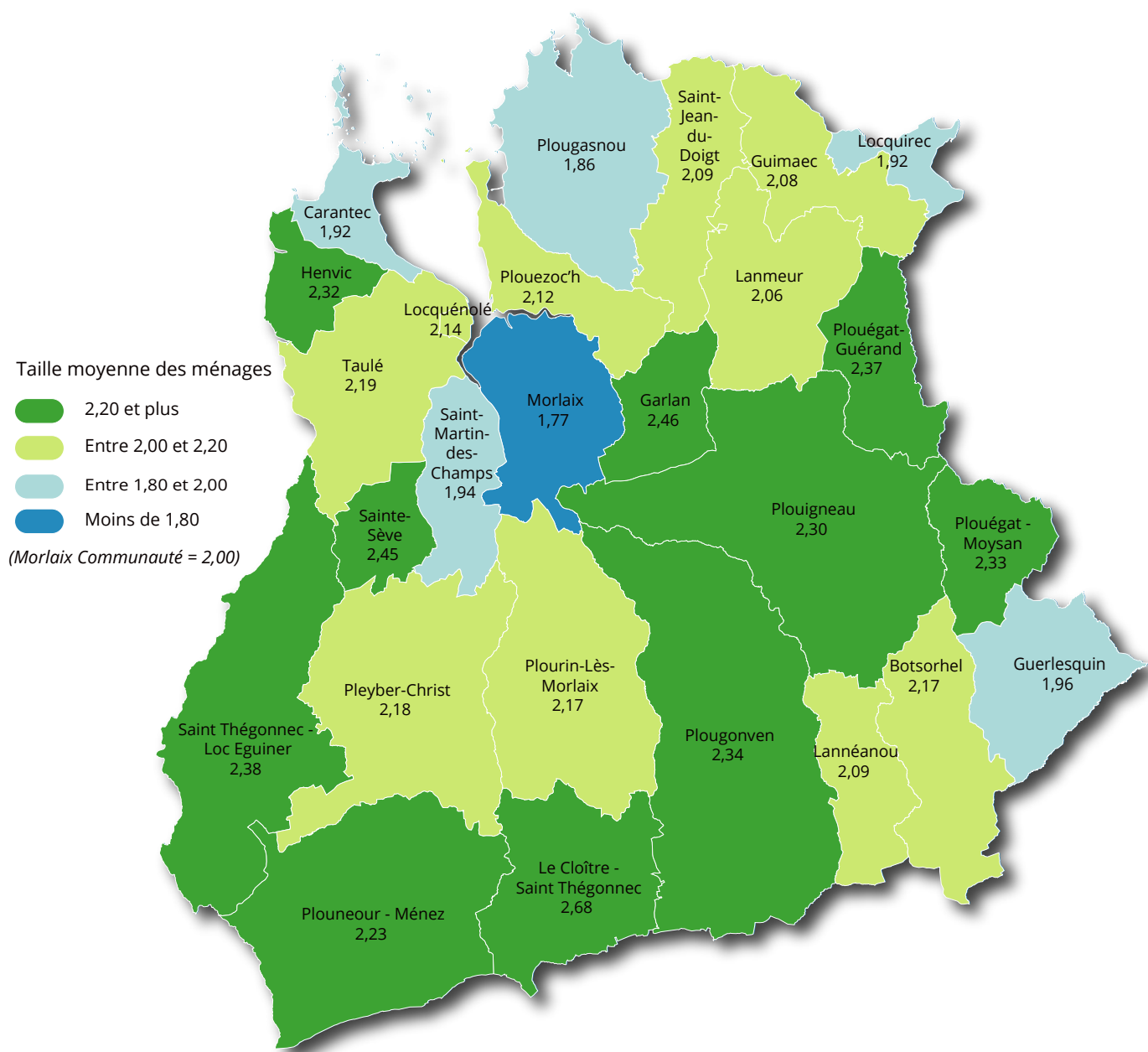
Le vieillissement peut aussi avoir des effets sur la taille des ménages sans même que la population soit déjà âgée.

C'est particulièrement le cas sur des territoires regroupant une proportion importante de familles avec enfant(s) propriétaires de leur logement. Celles-ci ont en effet tendance à vieillir sur place, et donc les enfants aussi. Or, il arrive un moment où les enfants devenus grands sont amenés à quitter le domicile parental (décohabitation juvénile) : le ménage voit alors sa taille baisser, le couple avec enfant(s) devenant un couple sans enfant.

Enfin, de nombreuses familles avec enfant(s) ont tendance à quitter les villes pour poursuivre leur parcours résidentiel. Elles se retrouvent souvent dans l'incapacité financière de trouver sur les villes un logement adapté en taille et en coût à l'évolution de leurs besoins.

Cartographie de la taille moyenne des ménages

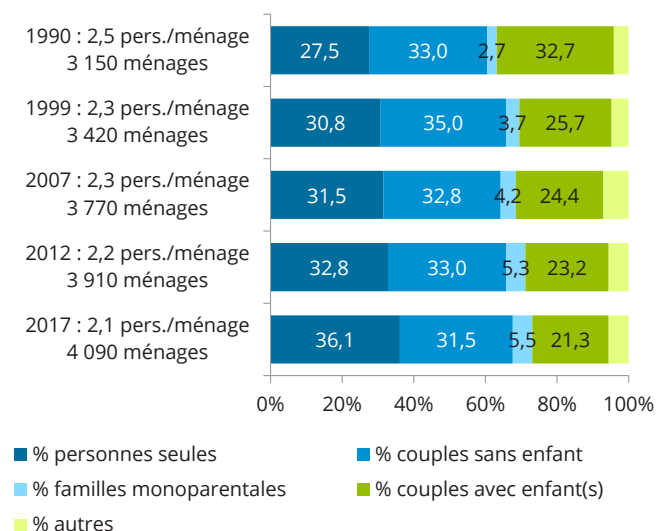
Source : Insee, RP 2017



L'évolution de la structure des ménages et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2017

Zone d'influence Ulamir



Les séparations conjugales, en augmentant la probabilité d'observer sur le territoire des ménages d'une seule personne ou des familles monoparentales, constituent un autre facteur venant renforcer ce phénomène de réduction de la taille moyenne des ménages.

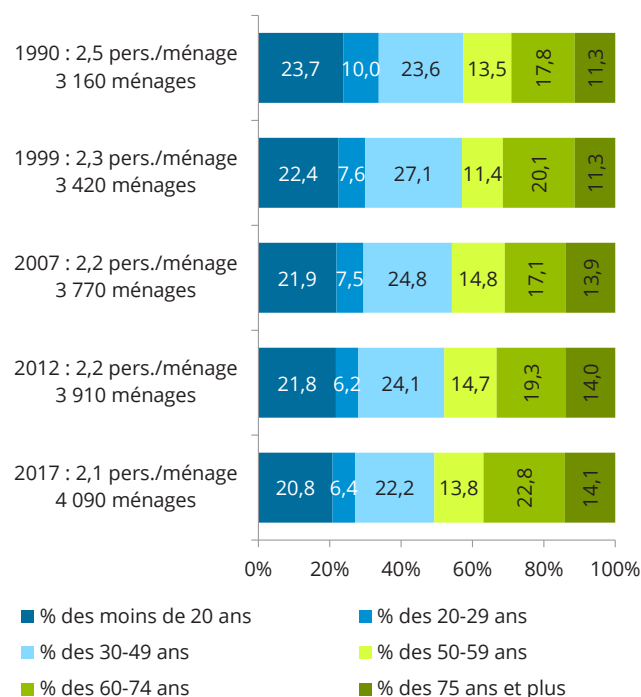
En 1990 les personnes seules représentaient 28% des ménages quand les couples avec enfant(s) occupaient 33% des résidences principales. Cette structure des ménages générait une occupation des logements à hauteur de 2,5 personnes par ménage. En 2017, pour 2,1 personnes par ménage, on recense 36% de personnes seules et 21% de couples avec enfant(s).

Autrement dit, la structure des ménages de la zone d'influence Ulamir est moins familiale qu'elle ne l'a été.

L'évolution de la structure par âge et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2017

Zone d'influence Ulamir



La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants à domicile est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population. Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux. A partir de 60 ans les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

Depuis le début des années 90, on observe un recul des personnes âgées de moins de 50 ans au profit des personnes âgées de 60 ans et plus. En effet, le poids et le volume des personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté : ils représentent 37% de la population en 2017 (3 330 personnes) contre 29% de la population en 1990 (2 400 personnes).



Dans le détail : les déterminants de la taille des ménages

Le détail de la structure par âge selon la taille des ménages

Source : Insee, RP 2017

	Répartition par âge de la population (%)					taille des ménages
	moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	
Guimaec	20,3	16,1	27,3	24,3	12,0	2,08
Lanmeur	18,8	15,3	24,0	21,1	20,8	2,06
Locquirec	16,2	12,7	23,0	31,1	17,0	1,92
Plouégat-Guérand	26,8	20,9	27,4	16,4	8,4	2,37
Plouézoc'h	19,8	16,3	26,5	25,4	12,0	2,12
Saint-Jean-du-Doigt	18,9	15,9	28,3	22,4	14,4	2,09
Garlan	28,3	19,4	29,2	16,4	6,7	2,46
Zone d'influence Ulamir	20,8	16,3	26,0	22,8	14,1	2,13
Morlaix Communauté	21,8	18,6	26,4	20,7	12,6	2,05
Finistère	22,9	21,1	26,8	18,3	10,9	2,08
France métropolitaine	24,1	23,8	26,3	16,3	9,4	2,20

Valeurs inférieures à celle de la Zone d'influence Ulamir

Valeurs proches de celle de la Zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la Zone d'influence Ulamir

Le détail de la composition et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 2017

	Composition des ménages (%)					taille des ménages
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales	couples avec enfant(s)	autres	
Guimaec	36,3	30,8	3,3	16,5	13,2	2,08
Lanmeur	40,6	28,2	5,5	20,8	4,9	2,06
Locquirec	43,5	34,5	9,0	12,8	0,3	1,92
Plouégat-Guérand	30,4	29,1	6,7	26,5	7,4	2,37
Plouézoc'h	33,1	34,8	2,7	25,1	4,3	2,12
Saint-Jean-du-Doigt	34,0	35,0	5,0	20,9	5,2	2,09
Garlan	25,9	28,3	5,9	30,7	9,2	2,46
Zone d'influence Ulamir	36,1	31,5	5,5	21,3	5,6	2,13
Morlaix Communauté	39,9	29,1	5,9	20,4	4,7	2,05
Finistère	40,1	27,2	6,2	21,5	4,9	2,08
France métropolitaine	36,4	26,6	7,7	23,8	5,6	2,20

Valeurs inférieures à celle de la Zone d'influence Ulamir

Valeurs proches de celle de la Zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la Zone d'influence Ulamir



Dans le détail : les évolutions des logements

Les évolutions détaillées des logements

Source : Insee, RP 2007-2017

	Logements				Ev. moyenne annuelle (%)	Résidences principales			Part des résidences principales parmi les logements (%)		
	2007	2012	2017	2007-2017		2007	2012	2017	2007	2012	2017
Guimaec	636	682	701	+1,0	431	442	455	67,8	64,8	64,9	
Lanmeur	1 050	1 129	1 179	+1,2	861	898	952	82,0	79,5	80,7	
Locquirec	1 560	1 646	1 689	+0,8	696	710	754	44,6	43,1	44,7	
Plouégat-Guérand	539	566	581	+0,8	415	449	450	77,0	79,4	77,5	
Plouézoc'h	897	941	981	+0,9	710	726	752	79,1	77,2	76,6	
Saint-Jean-du-Doigt	440	452	485	+1,0	280	280	307	63,8	61,9	63,3	
Garlan	425	453	483	+1,3	374	403	425	88,1	88,9	88,0	
Zone d'influence Ulamir	5 546	5 868	6 099	+1,0	3 767	3 908	4 095	67,9	66,6	67,1	
Morlaix Communauté	36 993	38 717	39 994	+0,8	29 125	29 928	30 285	78,7	77,3	75,7	
Finistère	492 209	519 088	542 677	+1,0	394 607	411 909	425 945	80,2	79,4	78,5	
France métropolitaine	31 448 707	33 212 137	34 980 732	+1,1	26 352 815	27 567 298	28 734 433	83,8	83,0	82,1	

Evolution moyenne annuelle des logements en % :

Augmentation de plus de 1% par an

Diminution de plus de 1% par an

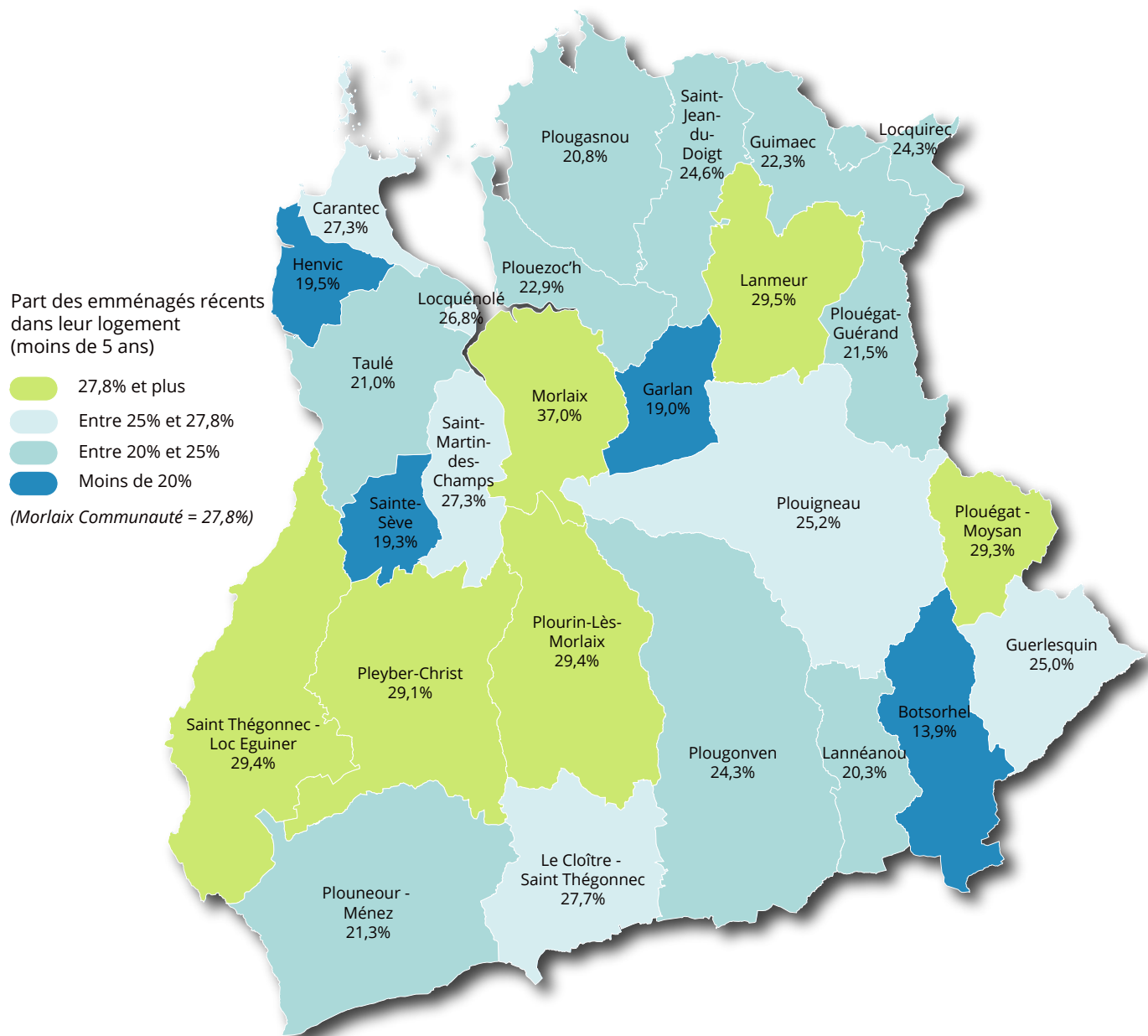
Valeurs inférieures à celle de la Zone d'influence Ulamir

Valeurs proches de celle de la Zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la Zone d'influence Ulamir

Cartographie de la part des emménagés récents dans leur logement (moins de 5 ans)

Source : Insee, RP 2017





Dans le détail : les nouveaux arrivants dans leur logement dans l'année

Le détail des habitants ayant emménagé dans leur logement depuis moins de 5 ans

Source : Insee, RP 2017 fichiers détail

Ancienneté d'emménagement dans le logement	Habitants emménagés depuis moins de 5 ans dans leur logement	dont depuis moins de 2 ans	Part des emménagés dans leur logement depuis moins de 5 ans en %	Part des emménagés dans leur logement depuis moins de 2 ans en %
Guimaec	211	51	22,3	5,4
Lanmeur	580	245	29,5	12,5
Locquirec	353	152	24,3	10,5
Plouégat-Guérand	230	74	21,5	6,9
Plouézoc'h	365	109	22,9	6,8
Saint-Jean-du-Doigt	158	72	24,6	11,2
Garlan	198	67	19,0	6,4
Zone d'influence Ulamir	2 095	771	24,1	8,8
Morlaix Communauté	17 277	6 734	27,8	10,9
Finistère	263 275	99 624	29,8	11,3
France métropolitaine	20 484 440	7 406 705	32,4	11,7

Valeurs inférieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs proches de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la zone d'influence Ulamir

L'occupation du parc de résidences principales varie selon la typologie des logements

La répartition des logements occupés (ou ménages) selon le statut d'occupation est un autre facteur important dans la dynamique de peuplement d'un territoire.

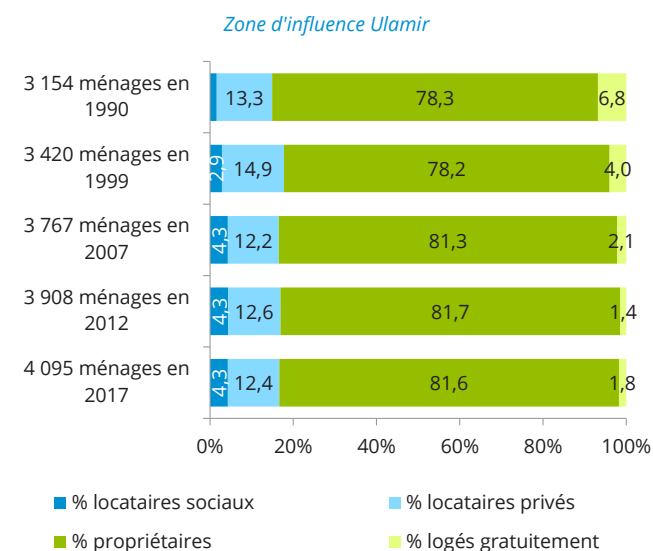
Ainsi, le rôle du logement locatif apparaît très important dans la capacité d'un territoire à renouveler sa population autrement qu'en misant sur une seule augmentation du nombre d'habitants. Car c'est en effet dans le locatif, et en particulier dans le locatif privé libre, que le turnover dans le logement est le plus important : à l'échelle de la France métropolitaine, l'ancienneté moyenne de présence dans un même logement est de 6 ans pour les ménages du locatif privé libre, de 12 ans pour ceux du locatif social et de 20 ans pour les ménages propriétaires.

Une place significative du locatif induit donc plusieurs effets majeurs : d'une part cela contribue à maintenir une certaine diversité de population (sociale et/ou générationnelle), d'autre part cela facilite les possibilités de parcours résidentiel sur la commune et enfin cela tend à favoriser un renouvellement plus rapide des différentes tranches d'âge de population.

A l'inverse, l'accession à la propriété induit plutôt un vieillissement des populations sur le territoire et donc un renouvellement démographique plus lent, sur des périodes bien plus longues.

La répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2017



En 1990, 78% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 13% par des ménages locataires du parc privé et 2% par des ménages locataires du parc social.

En 2016, 82% des ménages sont propriétaires de leur logement, 12% sont locataires du parc privé et 4% du parc social.

Cartographie de la part des ménages propriétaires

Source : Insee, RP 2017





Dans le détail : l'occupation du parc de logements

Le détail de la répartition par statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2017

	Statut d'occupation des résidences principales (%)				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Guimaec	83,3	9,9	4,6	2,2	455
Lanmeur	76,4	16,5	4,9	2,3	952
Locquirec	82,1	12,8	3,1	2,0	754
Plouégat-Guérand	79,2	13,6	5,8	1,4	450
Plouézoc'h	84,5	9,5	4,3	1,7	752
Saint-Jean-du-Doigt	88,0	10,0	1,3	0,7	307
Garlan	83,5	10,4	5,2	0,9	425
Zone d'influence Ulamir	81,6	12,4	4,3	1,8	4 095
Morlaix Communauté	71,6	18,8	8,3	1,3	30 285
Finistère	68,9	19,6	10,0	1,5	425 945
France métropolitaine	57,6	25,5	14,7	2,2	28 734 433

Valeurs inférieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs proches de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Le détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2017

	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Guimaec	379	45	21	10	455
Lanmeur	727	157	46	22	952
Locquirec	619	96	23	15	754
Plouégat-Guérand	356	61	26	6	450
Plouézoc'h	635	72	32	13	752
Saint-Jean-du-Doigt	270	31	4	2	307
Garlan	355	44	22	4	425
Zone d'influence Ulamir	3 342	506	175	72	4 095
Morlaix Communauté	21 674	5 691	2 513	407	30 285
Finistère	293 390	83 480	42 724	6 351	425 945
France métropolitaine	16 559 302	7 314 906	4 232 965	627 260	28 734 433



Dans le détail : les petits logements

Le détail des petites résidences principales

Source : Insee, RP 1990-2017

	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)									
	1990		1999		2007		2012		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Guimaec	41	11,4	44	11,4	27	6,3	23	5,2	23	5,1
Lanmeur	80	11,3	77	9,6	45	5,2	55	6,2	63	6,6
Locquirec	53	9,2	50	7,9	50	7,2	32	4,5	34	4,5
Plouégat-Guérand	37	11,0	32	8,6	29	7,1	26	5,8	33	7,4
Plouézoc'h	43	7,1	45	6,9	39	5,5	33	4,6	31	4,2
Saint-Jean-du-Doigt	28	10,1	22	8,1	14	5,1	14	4,9	10	3,4
Garlan	25	8,6	21	6,7	12	3,1	12	2,9	13	3,1
Zone d'influence Ulamir	307	9,7	291	8,5	217	5,8	195	5,0	208	5,1
Morlaix Communauté	3 193	12,8	3 375	12,6	3 246	11,1	3 336	11,1	3 117	10,3
Finistère	45 450	14,0	52 071	14,5	50 383	12,8	50 651	12,3	52 913	12,4
France métropolitaine	4 097 290	19,0	4 554 817	19,1	4 805 477	18,2	5 039 247	18,3	5 339 244	18,6

Valeurs inférieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs proches de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la zone d'influence Ulamir

LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire

Ménages et structures familiales

La famille se recompose, notamment sous l'effet d'un nombre croissant de séparations, mais cela ne signifie en rien que le principe de la vie à deux et d'avoir des enfants soit remis en cause. Le couple est plus souvent choisi que subi. En particulier, les femmes ont désormais, elles aussi, le pouvoir de mettre fin à une union. En dépit de la progression du Pacs, de moins en moins de partenaires sont liés par un contrat officiel. L'union «libre» - terme désormais un peu désuet - a fortement progressé, passant de 7 % à 24 % des couples entre le milieu des années 1980 et le début des années 2010. 10% des enfants vivent dans une famille recomposée, soit deux fois plus qu'au début des années 1990.

Les couples contrôlent mieux le nombre d'enfants qu'ils ont et leur calendrier de naissance. Avec une descendance finale qui demeure située à 2,1 enfants par femme, la fécondité demeure élevée en France par rapport au reste de l'Europe. Pour l'essentiel, cela tient au fait que la conjonction maternité-emploi est moins difficile en pratique et mieux acceptée en termes de valeurs.

Les mutations de la famille sont désormais anciennes. Elles laissent plus de place aux individus, et notamment aux femmes, davantage en position d'égalité. Tout est loin d'être simple pour autant. D'abord parce qu'en pratique, du travail domestique aux choix professionnels, les hommes demeurent largement avantagés. Ensuite, parce que si les séparations constituent une forme d'émancipation, les femmes en subissent plus souvent des conséquences négatives. La monoparentalité en particulier est devenue une question sociale majeure : de nombreuses femmes se retrouvent alors en difficulté.

Ces recompositions sont pour partie à l'origine de la progression de la part de personnes vivant seules, associées au vieillissement de la population conjugué au maintien des écarts d'espérance de vie et l'allongement d'une période en solo chez les jeunes adultes. Vivre seul peut être un choix, ce peut être aussi une contrainte pour ceux qui, notamment, disposent des réseaux sociaux les moins étendus.

L'action publique locale doit prendre en compte les besoins existants. On pense bien sûr à l'action en direction de la petite enfance – en partenariat avec d'autres acteurs -, qui est essentielle pour les familles et en particulier les femmes. Faute de possibilité d'accueil (crèches, haltes-garderies notamment), un grand nombre de ces dernières - notamment des milieux populaires - se retire du marché du travail et y sacrifie une part de leur autonomie. Au-delà, l'offre périscolaire, l'offre d'activités de loisirs ou d'équipements, les actions de soutien à la parentalité ou de médiation familiale constituent tout autant des éléments qui contribuent à favoriser la qualité de vie des familles, leur intégration sociale.

Une attention particulière aux familles monoparentales peut être nécessaire afin d'aider ces parents seuls à concilier vie familiale et vie professionnelle. Les familles monoparentales ne constituent pas une problématique en soi. Elles ne rencontrent pas forcément de difficultés. Toutefois, la monoparentalité accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives. Elle accentue les difficultés plutôt qu'elle ne les crée. La collectivité a les moyens de soutenir activement ces familles, par exemple au travers d'une facilité d'accès aux équipements, de la mise en place d'une tarification adaptée, etc.

La politique du logement est également au cœur de la question. Faute d'offre pour les familles à un prix raisonnable, le cœur de certaines villes a perdu une partie de celles qui n'avaient plus les moyens d'y rester. La situation est complexe, car le logement social ne peut jouer à lui seul le rôle d'équilibre. Si la mixité sociale est un enjeu pour les territoires, il ne faudrait pas oublier la mixité des formes familiales : les deux problématiques se complètent. La fragilité des unions et la complexité croissante des compositions familiales modifient pour partie les besoins en matière de logement.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2012-2017)
Ménages	4 095 ménages <i>30 285</i>	+4,8% <i>+1,2%</i>
Personnes seules	36,1% des ménages (1 480) <i>39,9%</i>	+15,4% <i>+5,3%</i>
Familles avec enfant(s)	31,2% des ménages (1 279) <i>29,3%</i>	+0,4% <i>-1,8%</i>
Couples avec enfant(s)	79,5% des familles (872) <i>77,6%</i>	-3,8% <i>-4,8%</i>
Familles monoparentales	20,5% des familles (225) <i>22,4%</i>	+7,8% <i>+7,4%</i>
Familles nombreuses	16,9% des familles (185) <i>16,0%</i>	-9,5% <i>-3,9%</i>

NB : En orange, valeurs de la Morlaix Communauté

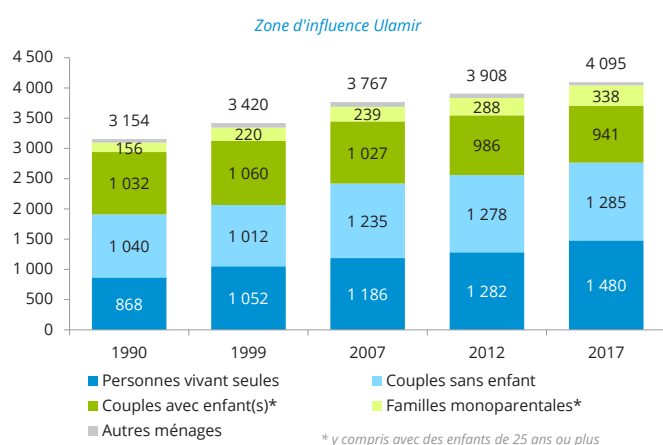
Une famille monoparentale est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une famille nombreuse est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

La diminution du nombre de personnes par foyer est le signe d'une évolution de la structure des ménages

La composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2017



En 2017, parmi les 4 090 ménages (l'ensemble des occupants d'un même logement) de la zone d'influence Ulamir, 1 280 sont composés d'une famille (un ménage constitué d'au moins un adulte avec au moins un enfant), soit 31% des ménages. Parmi eux, 940 sont des couples avec enfant(s) (y compris avec enfants de 25 ans ou plus), soit 23% des ménages et 340 sont des familles monoparentales (8% des ménages). Concernant les ménages sans enfant de la zone d'influence Ulamir, 36% sont composés d'un adulte seul (soit 1 480 personnes vivant seules) et 31% d'un couple sans enfant (1 280 ménages).

Entre 2012 et 2017, le nombre total de ménages a augmenté de 5%, soit 190 ménages de plus en 5 ans. Dans le détail par type de ménages, l'évolution du nombre de personnes seules a été de +15% sur la même période (+200 personnes). Concernant les familles avec enfant(s), leur nombre est resté stable du fait d'un équilibre entre la diminution du nombre de couples avec enfant(s) et l'augmentation du nombre de familles monoparentales.

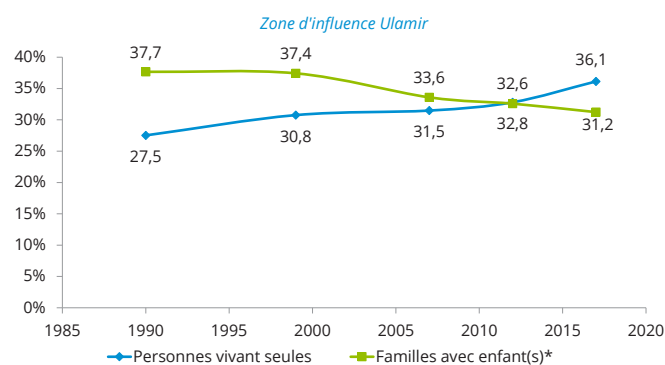
Globalement, la proportion de familles avec enfant(s) parmi l'ensemble des ménages a tendance à diminuer sur le territoire national et ce, pour trois raisons majeures. D'une part, le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. D'autre part, le nombre toujours croissant

de séparations augmente la proportion de personnes seules (souvent les pères) parmi les ménages et diminue celle des familles en couple. Enfin, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant.

Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.

Les personnes vivant seules et les familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2017



Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.

Entre 2012 et 2017, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 33% à 36% ; dans le même temps, l'évolution de la part de familles avec enfant(s) est passée de 33% en 2012 à 31% en 2017.



Dans le détail : la composition des ménages

La composition des ménages dans chaque territoire

Source : Insee, RP 2017

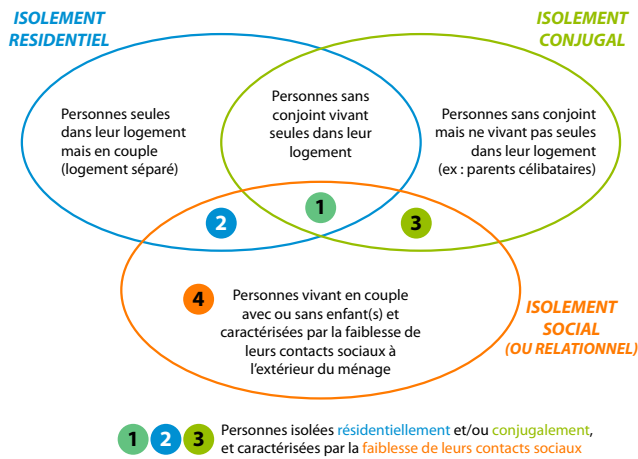
	Nombre de ménages	Répartition selon le type de ménage en %				
		Adulte isolé	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Famille monoparentale	Autre ménage
Guimaec	455	36,3	30,8	16,5	3,3	13,2
Lanmeur	952	40,6	28,2	20,8	5,5	4,9
Locquirec	754	43,5	34,5	12,8	9,0	0,3
Plouégat-Guérand	450	30,4	29,1	26,5	6,7	7,4
Plouézoc'h	752	33,1	34,8	25,1	2,7	4,3
Saint-Jean-du-Doigt	307	34,0	35,0	20,9	5,0	5,2
Garlan	425	25,9	28,3	30,7	5,9	9,2
Zone d'influence Ulamir	4 095	36,1	31,5	21,3	5,5	5,6
Morlaix Communauté	30 285	39,9	29,1	20,4	5,9	4,7
Finistère	425 945	40,1	27,2	21,5	6,2	4,9
France métropolitaine	28 734 433	36,4	26,6	23,8	7,7	5,6

Valeurs inférieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs proches de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la zone d'influence Ulamir

L'isolement résidentiel ne témoigne que partiellement de l'isolement social

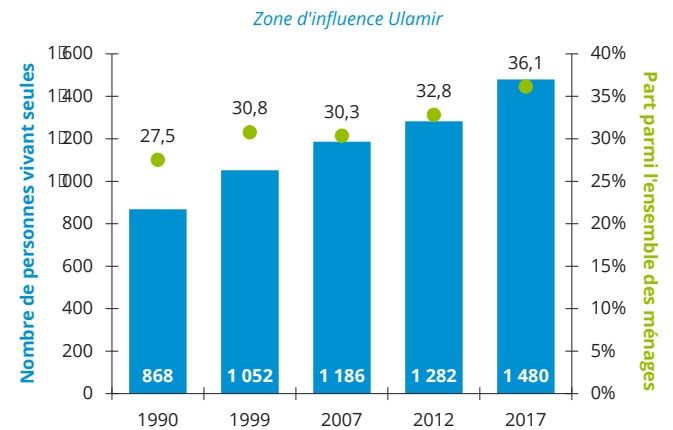


L'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude. Les données locales issues de la statistique publique nous permettent assez aisément de prendre la mesure de l'isolement résidentiel. Elles ne disent cependant rien de l'isolement social et encore moins de l'étendue du sentiment de solitude dans la population.

Compte tenu de cette réalité, l'éclairage statistique offert ici s'appuie sur les personnes vivant seules dans leur logement. Il faut garder à l'esprit que vivre seul dans son logement ne renvoie pas nécessairement à une situation d'isolement social ou de solitude. A l'inverse, certains individus peuvent ne pas être dans une situation d'isolement résidentiel et souffrir d'isolement social, à l'instar des monoparents.

Les adultes vivant seuls

Source : Insee, RP 1990-2017



Parmi les 4 090 ménages de la zone d'influence Ulamir recensés en 2017, 1 480 sont composés d'une seule personne. Entre 2012 et 2017, le nombre de ménages d'une personne a augmenté de 15%, soit environ 200 ménages supplémentaires. Quant à la part de ménages composés d'une personne, elle a augmenté de 3 points, passant de 33% à 36%.

Les ménages composés d'un seul adulte

Source : Insee, RP 2012-2017



	Ménages composés d'un seul adulte*		Poids parmi les ménages en %		Personnes isolées sans enfant		Familles monoparentales	
	2017	Evolution 2012-2017 (en %)	2012	2017	2017	Evolution 2012-2017 (en %)	2017	Evolution 2012-2017 (en %)
Guimaec	190 ▲	+10,5	38,9	41,8	165 ▲	+11,5	25 ▲	+4,2
Lanmeur	481 ▲	+18,4	45,3	50,5	387 ▲	+18,7	94 ▲	+16,9
Locquirec	395 ▲	+26,2	44,1	52,4	328 ▲	+16,9	67 ▲	+104,6
Plouégat-Guérand	177 ▬	-0,3	39,5	39,3	137 ▲	+13,2	40 ▼	-29,0
Plouézoc'h	294 ▲	+10,8	36,5	39,1	249 ▲	+14,6	45 ▼	-6,0
Saint-Jean-du-Doigt	125 ▲	+21,6	36,6	40,6	104 ▲	+20,3	20 ▲	+29,0
Garlan	155 ▲	+16,9	33,0	36,6	110 ▲	+6,6	45 ▲	+52,7
Zone d'influence Ulamir	1 817 ▲	+15,8	40,2	44,4	1 480 ▲	+15,4	338 ▲	+17,4
Morlaix Communauté	14 350 ▲	+5,9	45,3	47,4	12 087 ▲	+5,3	2 263 ▲	+9,5
Finistère	203 999 ▲	+8,6	45,6	47,9	170 728 ▲	+8,4	33 271 ▲	+9,3
France métropolitaine	13 158 783 ▲	+10,1	43,3	45,8	10 450 926 ▲	+9,9	2 707 856 ▲	+11,2

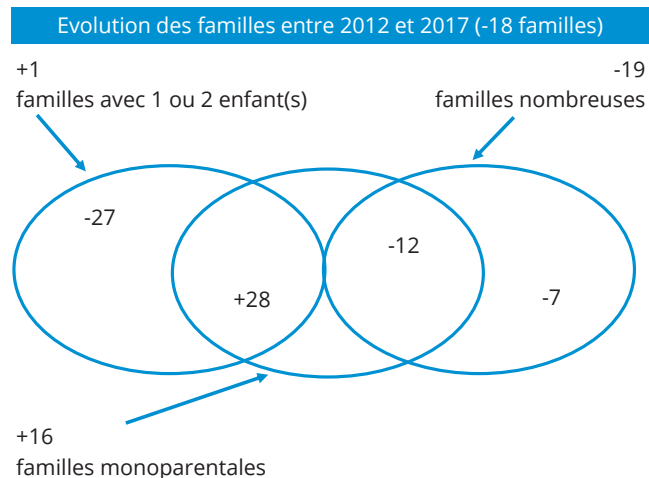
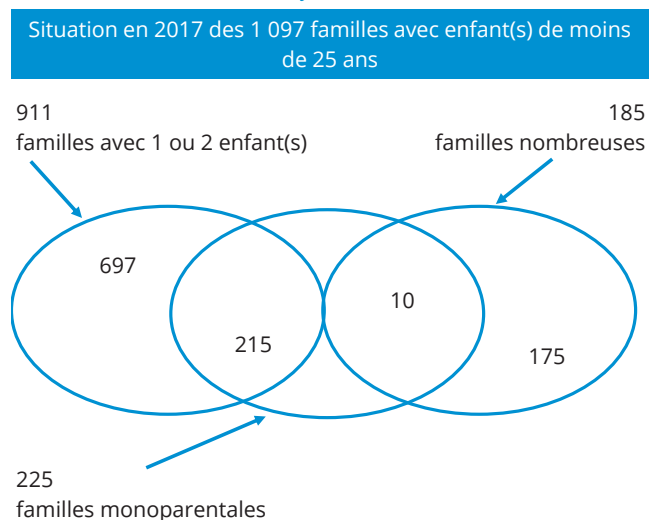
*personnes isolées sans enfant + familles monoparentales

Parmi les familles, la typologie évolue également

Les structures familiales

Source : Insee, RP 2012-2017

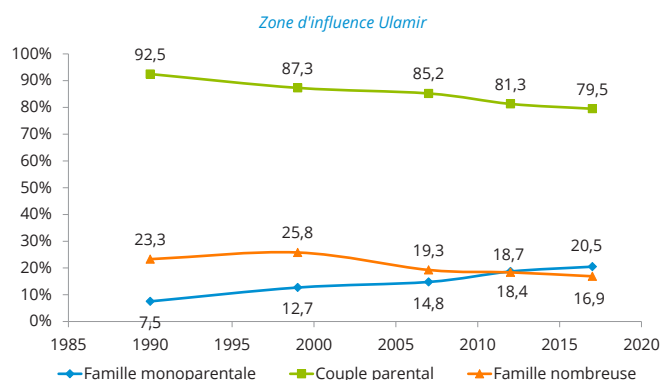
Zone d'influence Ulamir



En 2017, 1 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées au sein du territoire d'étude, dont 910 familles avec 1 ou 2 enfants (83%) et 190 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (17%). Entre 2012 et 2017 on compte au total 18 familles de moins : cela s'explique par la diminution du nombre de familles nombreuses (-19 famille). Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 220 en 2017, on en recense 16 de plus qu'en 2012.

Le type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2017

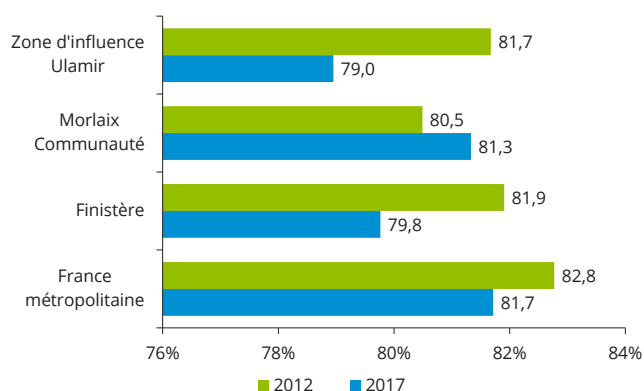


Depuis le début des années 90, la part de familles monoparentales augmente, le poids des couples parentaux diminue et la part de familles nombreuses diminue.

Entre 2012 et 2017, la part de familles monoparentales a augmenté passant de 19 à 21%, soit 2 points de plus en 5 ans. Si la part des familles nombreuses tend à diminuer (17% en 2017), notons que la part des couples parentaux reste stable et avoisine les 80%.

Les femmes monoparents

Source : Insee, RP 2012-2017



Parmi l'ensemble des familles monoparentales (y compris avec enfant(s) de 25 ans et plus) de la zone d'influence Ulamir, 270 sont des familles où le monoparent est une femme. Entre 2012 et 2017, la part de femmes parmi les monoparents a diminué, passant de 82% à 79%. Pour comparaison, en 2017, à l'échelle de Morlaix Communauté, du Finistère ou bien de la France métropolitaine, huit familles monoparentales sur dix sont des familles où le monoparent est une femme.

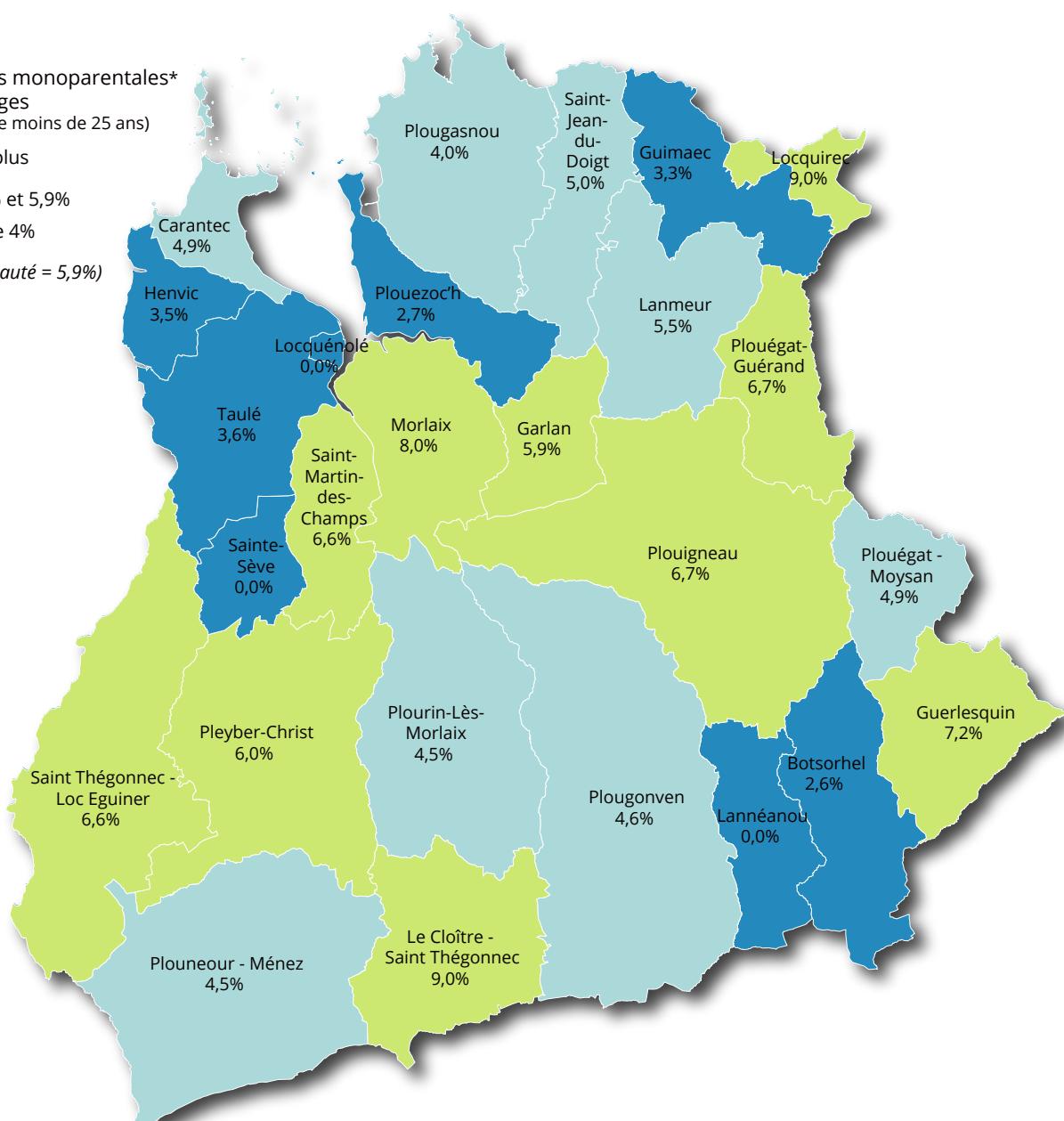
Cartographie des familles monoparentales au sein des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2017

Part des familles monoparentales* parmi les ménages (* avec enfant(s) de moins de 25 ans)

- 5,9% et plus
- Entre 4% et 5,9%
- Moins de 4%

(Morlaix Communauté = 5,9%)





Dans le détail : les familles monoparentales

Les familles monoparentales dans chaque territoire

Source : Insee, RP 2012-2017

	Nombre de familles monoparentales*		Evolution des familles monoparentales 2012-2017		Part parmi l'ensemble des familles avec enfant(s) en %	
	2012	2017	Nombre	%	2012	2017
Guimaec	16	15	-1 ▼	-6,3	12,9	16,7
Lanmeur	61	52	-9 ▼	-14,3	24,5	20,8
Locquirec	29	67	+39 ▲	+133,8	20,6	41,2
Plouégat-Guérand	52	30	-22 ▼	-42,7	26,5	20,1
Plouézoc'h	24	20	-4 ▼	-16,6	13,0	9,6
Saint-Jean-du-Doigt	12	15	+3 ▲	+28,8	15,0	19,2
Garlan	15	25	+10 ▲	+69,6	10,3	16,1
Zone d'influence Ulamir	208	225	+16 ▲	+7,8	18,7	20,5
Morlaix Communauté	1 661	1 783	+122 ▲	+7,4	20,4	22,4
Finistère	24 257	26 454	+2 196 ▲	+9,1	20,3	22,4
France métropolitaine	2 047 383	2 206 904	+159 522 ▲	+7,8	22,7	24,4

* uniquement avec des enfants de moins de 25 ans

Valeurs inférieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs proches de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la zone d'influence Ulamir

LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure

La moitié des moins de trois ans ont une place d'accueil

Un peu plus de la moitié (58%) des 2,3 millions d'enfants de moins de trois ans dispose théoriquement d'une place dans l'un des différents modes d'accueil formels (crèche, assistante maternelle, école maternelle et emploi à domicile) selon l'Observatoire national de la petite enfance de la Cnaf (données 2016). Un chiffre «théorique» car pour être gardé toute la journée un enfant peut avoir besoin de deux places (école maternelle + assistante maternelle par exemple) : la capacité réelle est inférieure.

Près de 60% des enfants de moins de trois ans qui disposent d'une place dans un mode de garde formel sont pris en charge par une assistante maternelle employée par un particulier, 7% sont accueillis en maternelle et 3% le sont par une personne employée à domicile. 31% des enfants de moins de trois ans bénéficient d'une place de crèche. Si l'on considère tous les enfants de 0 à 3 ans, un tiers est gardé par une assistante maternelle, 17% disposent d'une place de crèche, 4% sont scolarisés (un peu plus de 10% des enfants de deux ans) et 1,7% est gardé à domicile par une personne salariée. 46% sont pris en charge par un mode «informel», autrement dit la «débrouille», par les parents, les grands-parents, la famille ou les amis.

La situation s'améliore. Entre 2010 et 2016, la capacité théorique d'accueil a augmenté de 50,5 à 58,1 places pour 100 enfants. Cette hausse résulte de la croissance du nombre de places en crèches et de l'augmentation des places d'assistante maternelle. Depuis 2014, le taux de scolarisation à deux ans n'évolue guère. Ces dernières années, c'est moins la hausse du nombre de places que la baisse des naissances qui a joué.

Faute de solution d'accueil pour les jeunes enfants, une part des femmes persiste à ne pas pouvoir avoir accès au marché du travail ou doit se contenter d'emplois à temps partiel. Ainsi, 40% des mères de famille nombreuse occupent un emploi, contre 75% des femmes en couple avec un seul enfant. Près des trois quarts des parents actifs à temps complet ayant des enfants en bas âge doivent travailler de façon décalée¹, selon la Cnaf (rapport 2016). Le manque de places d'accueil collectif pénalise surtout les parents les moins fortunés, ce mode de garde restant le moins onéreux (hors famille).

¹ Ils travaillent sur les mêmes plages horaires durant moins de la moitié de la période standard, entre 8 et 19h

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2000-2019)
Naissances domiciliées (2019)	54 naissances	-47,1%
	521	-26,2%
		Evolution (2012-2017)
Enfants de moins de 3 ans	2,7% de la population (242)	-16,7%
	2,7%	-11,2%
Moins de 3 ans en famille monoparentale	3,6% des 0-2 ans (10)	-53,5%
	8,1%	-4,1%
Moins de 3 ans dont tous les parents sont actifs	62,3% des 0-2 ans (171)	-11,6%
	64,2%	-13,6%
Femmes à temps partiel	33,5% des femmes salariées (441)	-4,5%
	32,4%	-7,5%

NB : En orange, valeurs de la Morlaix Communauté

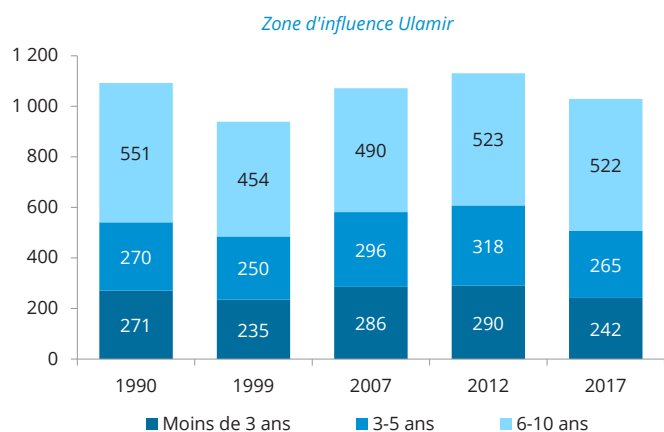
Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Le taux estimé de fécondité est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

L'évolution des effectifs de jeunes enfants reflète le dynamisme démographique du territoire

Le nombre d'enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

Source : Insee, RP 2017



En 2017, la zone d'influence Ulamir compte 1 030 enfants de moins de 11 ans, soit 240 enfants de moins de 3 ans, 270 de 3-5 ans et 520 de 6-10 ans. Parmi l'ensemble de la population, la part d'enfants de moins de 3 ans est de 3%, celle des 3-5 ans de 3% et celle des 6-10 ans de 6%. Entre 2012 et 2017, le nombre d'enfants de moins de 11 ans est passé de 1 130 à 1 030 (soit -9%).

L'évolution des nombres d'enfants sur les territoires dépend surtout des tendances migratoires qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place, et de l'évolution du nombre de logements. La construction de nouveaux logements peut attirer des familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir, et ce en nombre plus ou moins suffisant pour renouveler ou non les effectifs d'enfants ou encore les augmenter.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logement – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfants. Sur beaucoup d'agglomérations on retrouve schématiquement un solde migratoire négatif sur la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec à contrario un solde positif sur les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

Les mobilités résidentielles des familles sont courantes, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié sur un territoire n'entrera pas forcément à l'école sur ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou sur la même commune. De même que les enfants scolarisés sur un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie par les jeunes à une échelle territoriale qui soit trop réduite.

L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.



Dans le détail : les enfants de moins de 11 ans

L'évolution des enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

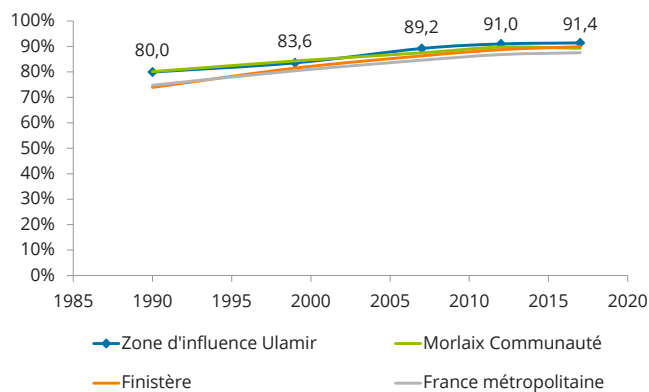
Source : Insee, RP 2012-2017

	Moins de 3 ans		3-5 ans		6-10 ans	
	Effectif en 2017	Evol. brute 2012-2017	Effectif en 2017	Evol. brute 2012-2017	Effectif en 2017	Evol. brute 2012-2017
Guimaec	34 ▼	-6	28 ▼	-9	55 ▬	+3
Lanmeur	42 ▼	-10	60 ▼	-10	127 ▲	+27
Locquirec	22 ▼	-13	31 ▬	-2	60 ▼	-5
Plouégat-Guérand	38 ▼	-21	44 ▼	-7	81 ▼	-5
Plouézoc'h	51 ▲	+15	50 ▬	-2	84 ▼	-9
Saint-Jean-du-Doigt	27 ▲	+9	15 ▼	-7	27 ▼	-9
Garlan	28 ▼	-22	38 ▼	-16	87 ▬	-1
Zone d'influence Ulamir	242 ▼	-48	265 ▼	-53	522 ▬	-0
Morlaix Communauté	1 744 ▼	-220	1 990 ▼	-175	3 633 ▼	-100
Finistère	25 866 ▼	-3 207	29 295 ▼	-1 859	52 823 ▼	-918
France métropolitaine	2 152 595 ▼	-138 362	2 315 445 ▼	-25 266	3 997 846 ▲	+92 287

L'activité des femmes est l'un des facteurs déterminant les besoins en modes d'accueil

Le taux d'activité des femmes de 25-54 ans

Source : Insee, RP 1990-2017



Depuis le début des années 90, le taux d'activité féminin à l'échelle de la zone d'influence Ulamir augmente ; sur la période récente (2012-2017), il est resté stable autour de 91%. En comparaison avec les territoires de référence, en 2017 le taux d'activité féminin de Morlaix Communauté est de 89%, celui du Finistère de 90% et celui de la France métropolitaine de 88%.

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités hommes-femmes en la matière. En France métropolitaine, moins de 4% des bénéficiaires de la Paje CLCA sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfants. En France le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants parmi les femmes. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.



Dans le détail : l'activité des femmes

Le taux d'activité féminin et les femmes salariées travaillant à temps partiel

Source : Insee, RP 2017

	Femmes de 25-54 ans actives		Salariées de 15 ans et plus à temps partiel	
	Nb	Part* en %	Nb	Part** en %
Guimaec	133	86,4	48	38,4
Lanmeur	295	91,5	90	29,9
Locquirec	185	90,6	70	39,0
Plouégat-Guérand	183	94,4	69	37,1
Plouézoc'h	246	91,1	83	33,2
Saint-Jean-du-Doigt	90	90,9	21	24,6
Garlan	186	93,9	60	31,4
Zone d'influence Ulamir	1 318	91,4	441	33,5
Morlaix Communauté	9 673	89,3	3 244	32,4
Finistère	145 537	89,9	47 263	31,0
France métropolitaine	10 930 223	87,6	3 099 316	27,1

* parmi l'ensemble des femmes de 25-54 ans (taux d'activité)

** parmi l'ensemble des femmes de 15 ans et plus

Valeurs inférieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs proches de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la zone d'influence Ulamir

LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes

La jeunesse face à la crise de l'emploi

La population jeune ne constitue pas, loin s'en faut, un groupe homogène. D'abord en fonction de son âge. Il y a un monde entre un adolescent de 15 ans et un jeune de 24 ans. Pendant cette période, on passe du lycée à la vie active et à la formation d'un couple. Entre 15 et 19 ans, plus de 80% des jeunes continuent d'étudier. Entre 20 et 24 ans, la population est mieux répartie. Les deux tiers sont actifs : près de la moitié exerce un emploi et 13% sont au chômage, 30% étudient. Entre 25 ans et 29 ans, le modèle est inversé : les trois quarts ont un emploi et 10% sont au chômage, très rares sont ceux qui font encore des études. A cet âge, 15% des jeunes ne sont ni actif ni en formation : il s'agit souvent de femmes qui ont cessé leur activité professionnelle pour élever des enfants. Les différences en fonction de l'âge se doublent d'inégalités entre milieux sociaux. Les écarts sont énormes entre les jeunes qui quittent l'école à 16 ans pour entrer dans l'univers professionnel, et ceux qui poursuivent des études longues. Entre un jeune peu qualifié et un diplômé, l'accès à un logement autonome, aux loisirs, à la société de consommation n'ont rien de commun.

Cela n'empêche, et même si certains sont protégés, que la jeunesse subit de façon accentuée les effets de la crise : l'intégration dans l'emploi durable est lente et difficile pour la majorité. Le chômage touche presque un jeune actif sur quatre. L'activité professionnelle est le plus souvent marquée par les stages, le chômage et les bas salaires, sauf pour quelques privilégiés. Chez les jeunes salariés (15-24 ans), le taux de précarité dans l'emploi atteint plus de 50% (un tiers si l'on écarte du calcul les contrats d'apprentissage). En même temps, l'élévation du coût du logement est beaucoup plus forte pour les nouveaux locataires, notamment pour les jeunes couples. La jeunesse est finalement prise en tenaille entre mal emploi et mal logement ; ce qui la place parfois en très grande difficulté.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2012-2017)
Jeunes de 11- 24 ans	de la population (1 086)	+5,3%
		<i>14,0%</i> <i>-2,6%</i>
11-17 ans en familles monoparentales	des 11-17 ans (161)	+20,3%
		<i>24,6%</i> <i>+7,9%</i>
20-24 ans adultes d'un ménage	des 20-24 ans (84)	-13,9%
		<i>48,7%</i> <i>-20,2%</i>
18-24 ans scolarisés	des 18-24 ans (139)	+16,3%
		<i>42,0%</i> <i>-11,6%</i>
15-24 ans non scolarisés sans emploi	des 15-24 ans (82)	-17,7%
		<i>16,3%</i> <i>+1,3%</i>
15-24 ans actifs occupés	des 15-24 ans (210)	+11,0%
		<i>30,0%</i> <i>-12,2%</i>

NB : En orange, valeurs de la Morlaix Communauté

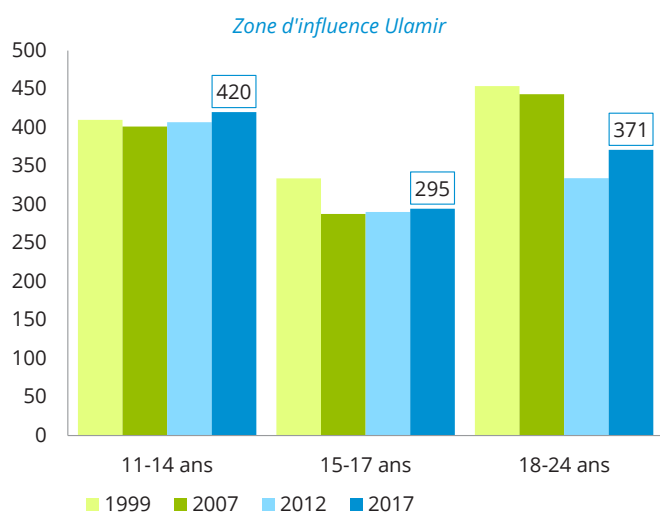
Décrochage scolaire : le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. (Source : Eduscol - Ministère de l'Education Nationale).

Autonomie des jeunes : on approche la notion d'autonomie des jeunes par celle d'indépendance qui se définit à partir de catégories objectives : type de logement occupé, de ressources, niveau de formation, permis de conduire et moyen de locomotion. Plus l'indice d'autonomie est élevé (proche de 5), plus grande est l'autonomie des jeunes.

L'évolution de la population des 11-24 ans est liée au dynamisme démographique du territoire

Effectifs des jeunes depuis 1990 jusqu'au dernier recensement

Source : Insee, RP 1990-2017



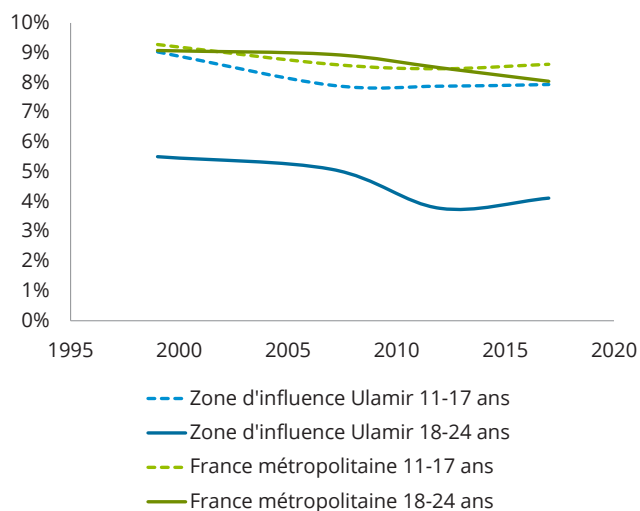
Lorsqu'ils sont mineurs, les jeunes connaissent une mobilité résidentielle très fortement conditionnée par celle de leurs parents (qui déménagent principalement du fait de l'évolution de la taille de la famille ou de changements professionnels les concernant). La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent par contre la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs.

Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

Part des 11-17 ans et des 18-24 ans dans la population depuis 1999

Source : Insee, RP 1999-2017



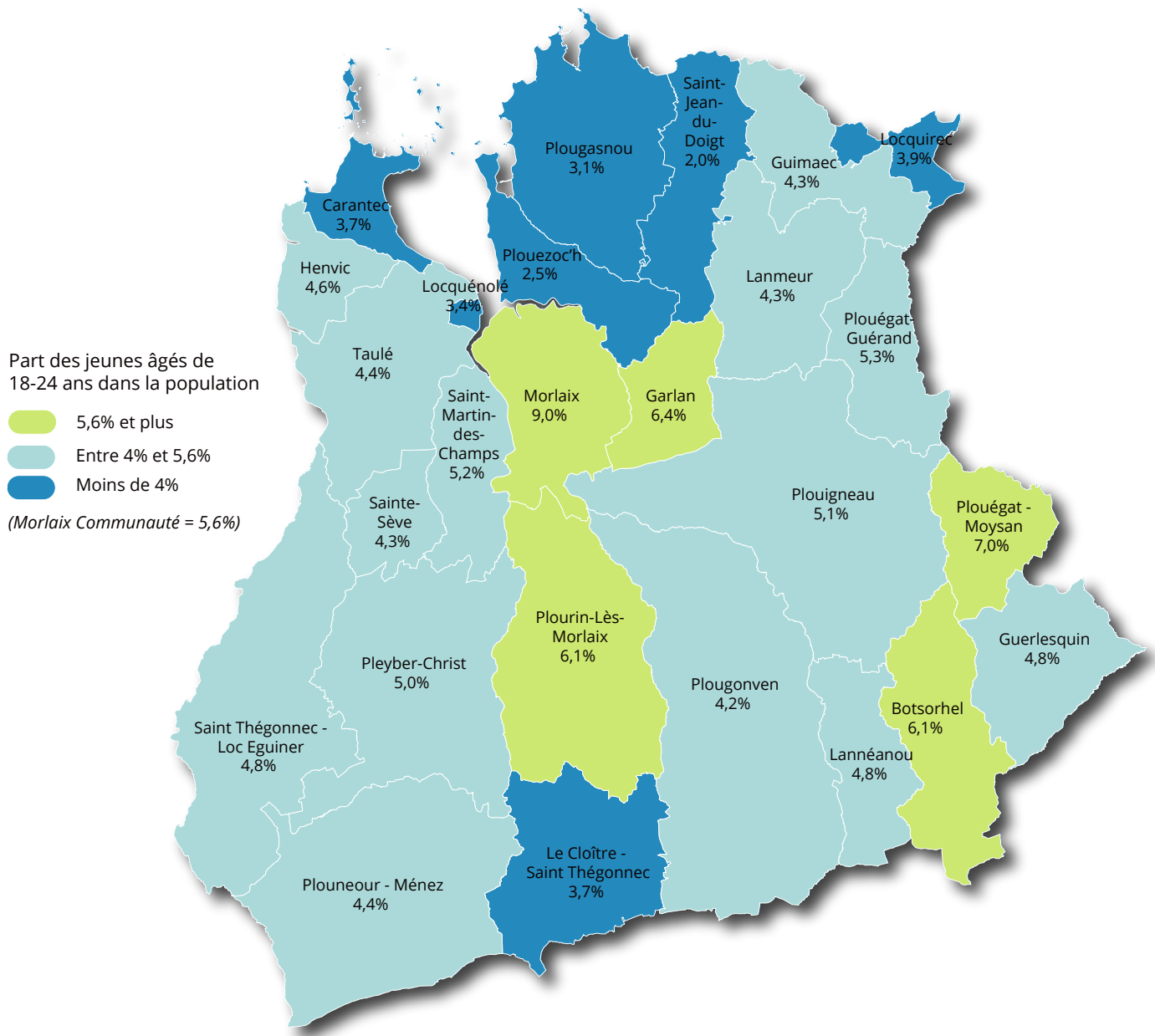
Dans la zone d'influence Ulamir, entre 1999 et 2017, le nombre de 11-14 ans a peu évolué (+10 jeunes), les 15-17 ans sont passés de 330 à 290, et les 18-24 ans de 450 à 370.

De la même façon, la part des jeunes de 11-17 ans est resté relativement stable depuis 1999, soit 8% de la population.

Les jeunes de 18-24 ans sont quant à eux moins représentés qu'en 1990 : ils représentaient 6% de la population de la zone d'influence Ulamir en 1999 contre 4% en 2017.

Cartographie de la part des jeunes de 18-24 ans dans la population

Source : Insee, RP 2017



Jeunes



Dans le détail : l'évolution des jeunes

Évolution des jeunes entre les deux derniers recensements

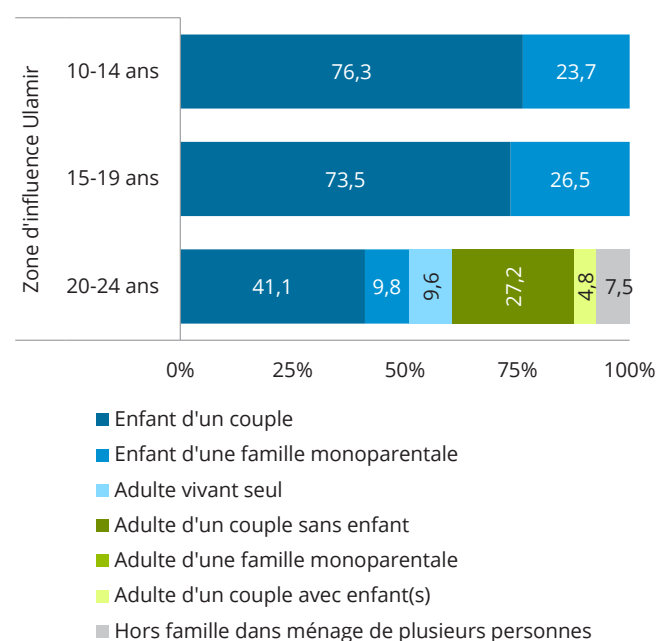
Source : Insee, RP 2012-2017

	11-14 ans		15-17 ans		18-24 ans	
	Effectifs en 2017	Evolution (%) 2012-2017	Effectifs en 2017	Evolution (%) 2012-2017	Effectifs en 2017	Evolution (%) 2012-2017
Guimaec	39 ▼	-18,8	23 ▼	-8,0	41 ▲	+5,1
Lanmeur	87 ▼	-6,9	71 ▲	+13,9	96 ▲	+2,1
Locquirec	62 ▲	+9,5	39 ▬	-0,0	57 ▼	-29,0
Plouégat-Guérand	59 ▲	+15,6	49 ▲	+9,3	57 ▼	-9,6
Plouézoc'h	76 ▼	-5,3	44 ▼	-34,3	40 ▼	-52,2
Saint-Jean-du-Doigt	32 ▲	+22,7	18 ▲	+2,9	13 ▼	-60,0
Garlan	66 ▲	+40,6	52 ▲	+55,0	67 ▲	+31,9
Zone d'influence Ulamir	420 ▲	+4,6	295 ▲	+2,4	371 ▼	-16,3
Morlaix Communauté	3 120 ▲	+9,0	2 264 ▼	-4,5	3 607 ▼	-16,4
Finistère	44 175 ▲	+5,6	34 088 ▲	+5,2	68 074 ▼	-5,6
France métropolitaine	3 175 525 ▲	+6,4	2 391 197 ▲	+2,3	5 197 383 ▼	-6,0

Avant 25 ans, la jeunesse reflète une forte diversité de situations

Situation familiale des jeunes de 10-24 ans sur le territoire

Source : Insee, RP 2017



La très grande majorité des jeunes résident chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive et l'arrivée du premier enfant repoussée. Du coup, environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

La zone d'influence Ulamir compte environ 1 140 jeunes de 10-24 ans en 2017, dont 510 âgés de 10-14 ans, 420 de 15-19 ans et 200 de 20-24 ans.

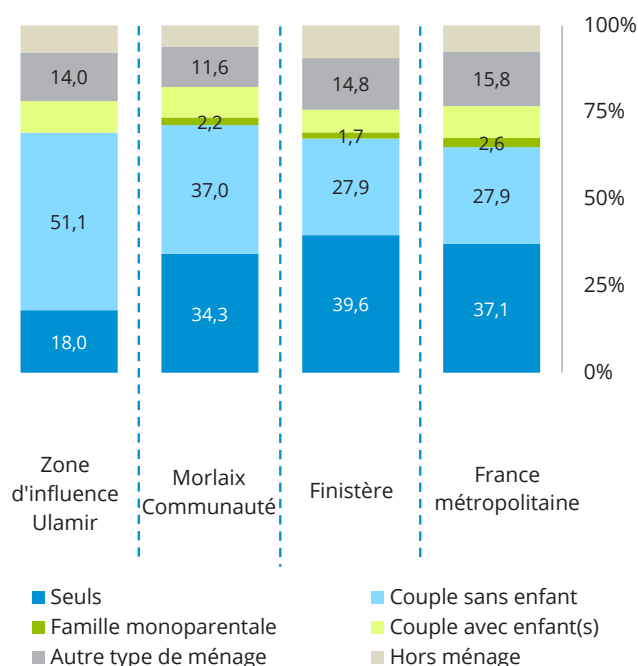
Les familles monoparentales étant d'une part majoritairement composées de parents avec enfant(s) de plus de 10 ans et d'autre part plus sensibles que tout autre type de ménage au risque de pauvreté, il n'est pas improbable que, lorsque le nombre de monoparents s'accroît, croisse aussi parallèlement le risque que les acteurs sociaux soient confrontés à des besoins d'aide autour de l'exercice de la parentalité en présence d'adolescents et en contexte de précarité.

23% des enfants de 11-24 ans vivant dans la zone d'influence Ulamir vivent dans une famille monoparentale en 2017, contre 25% à l'échelle de Morlaix Communauté. Ils sont respectivement 24 et 26% dans ce cas dans le Finistère et en France métropolitaine.

A partir de 20 ans une part importante des jeunes a quitté le foyer parental

Jeunes autonomes de 20-24 ans, adultes d'un ménage selon leur situation familiale

Source : Insee, RP 2017



L'accès à un logement à soi, au même titre que l'accès à une autonomie financière, est l'un des critères les plus fréquemment retenus pour approcher la question de l'entrée dans la vie adulte. Sur les grands pôles urbains, la proposition de jeunes vivant seuls parmi ceux en situation d'indépendance résidentielle (c'est-à-dire ayant leur propre logement) est généralement plus importante que celle de ceux vivant en couple. Et ce à l'inverse, souvent, de ce qui s'observe en zones péri-urbaines ou semi-rurales.

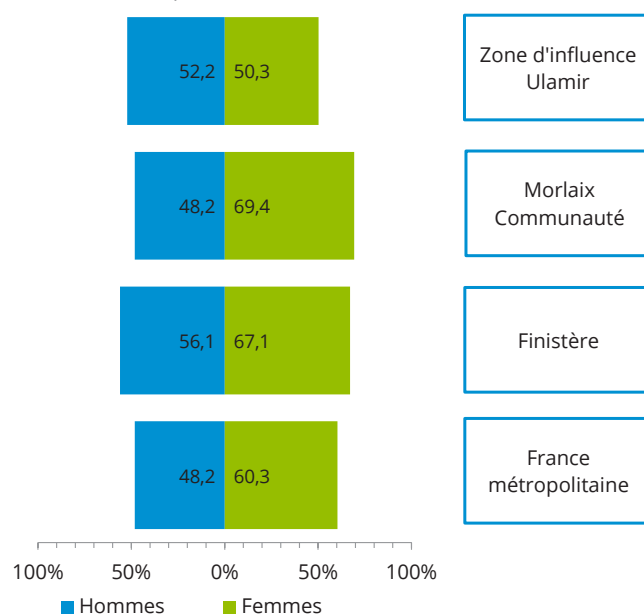
Sur les pôles urbains disposant d'une offre d'enseignement supérieur conséquente, l'accès à l'indépendance résidentielle peut, par ailleurs, s'avérer souvent plus important chez les étudiants que chez les jeunes en emploi, et a fortiori que chez les jeunes au chômage.

Dans les petites ou moyennes communes des zones péri-urbaines ou semi-rurales, il n'est pas rare que le départ du domicile parental s'accompagne simultanément d'un départ du territoire communal.

Souvent nous pouvons parler ici d'une « double perte » pour la commune, car il n'est pas du tout improbable qu'une fois s'être stabilisés professionnellement, la plupart de ces jeunes ne reviendront pas sur leur commune d'origine avec conjoint et enfants.

Part des jeunes de 20-24 ans autonomes par sexe dans la population

Source : Insee, RP 2017

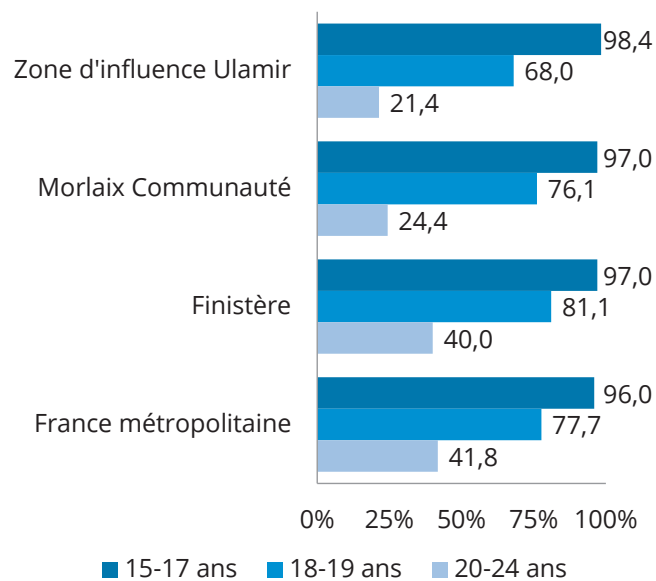


A l'inverse des territoires de comparaison, les jeunes femmes de 20-24 ans ont moins tendance à être autonome dans la zone d'influence Ulamir. En effet, la moitié d'entre elles sont autonomes contre 69% au sein de Morlaix Communauté, 67% dans le Finistère et 60% en France métropolitaine. Cette autonomie se définit par l'indépendance vis-à-vis des parents où par une arrivée sur le territoire de jeunes déjà inscrits dans un parcours résidentiel de location ou d'accès à la propriété.

Plus de la moitié des jeunes autonomes âgés de 20-24 ans vivant au sein de la zone d'influence Ulamir vivent en couple sans enfant. A titre de comparaison, cette proportion est de 37% au sein de Morlaix Communauté et de 28% dans le Finistère et en France métropolitaine.

Taux de scolarisation des jeunes de 15-24 ans

Source : Insee, RP 2017

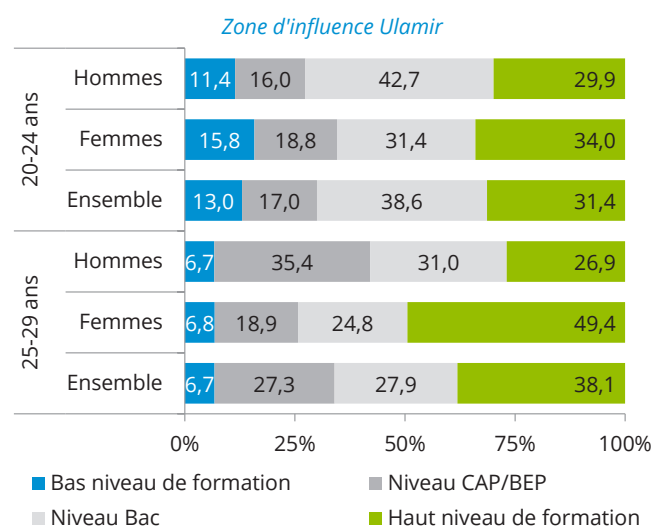


Plus l'âge du jeune avance et moins celui-ci a de chance d'être scolarisé. Ainsi, dans la zone d'influence Ulamir, 98% des 15-17 ans sont scolarisés contre 68% chez les 18-19 ans et 21% chez les 20-24 ans.

Si l'on retrouve cette tendance à la baisse de la scolarisation avec l'avancée en âge dans les territoires de comparaison, notons toutefois que la diminution y est moins importante. En effet, plus des trois-quarts des jeunes de 18-19 ans sont encore scolarisés à l'échelle de Morlaix Communauté, du Finistère ou de la France métropolitaine. De la même façon, la part de jeunes scolarisés âgés de 20-24 ans est presque deux fois plus importante dans le Finistère et en France métropolitaine comparée à celle observée dans la zone d'influence Ulamir.

Niveaux de formation des jeunes de 20-29 ans

Source : Insee, RP 2017



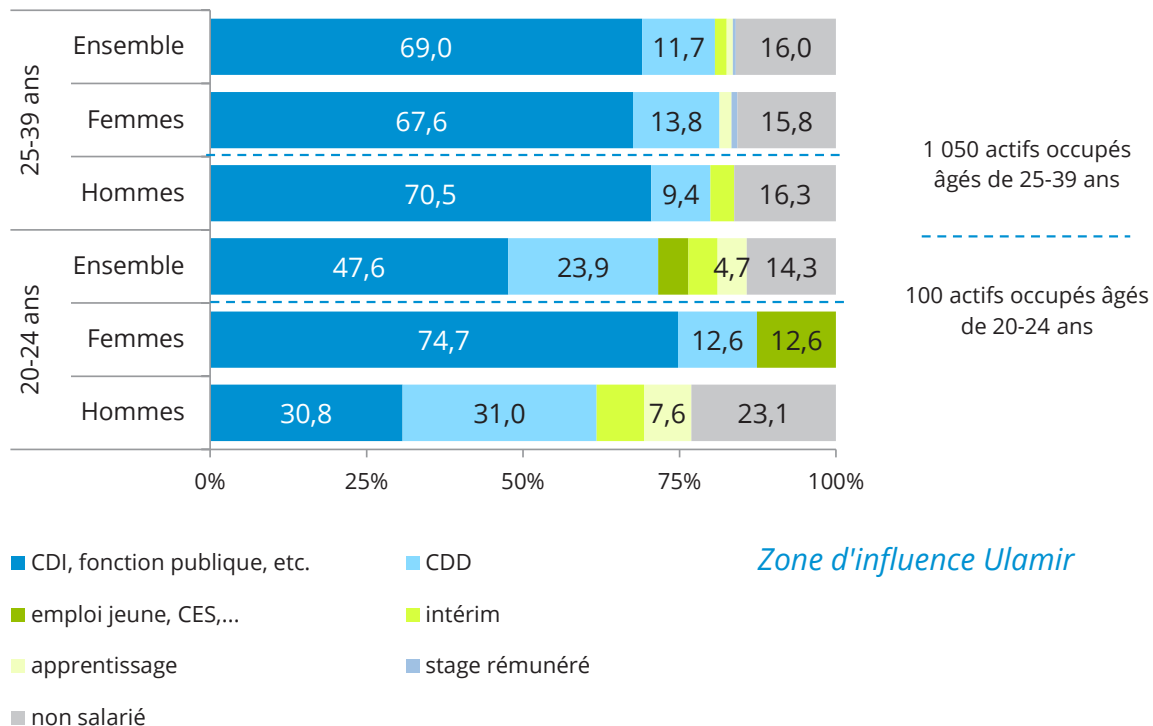
Bien évidemment, l'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus «favorables» que les hommes.

Dans la zone d'influence Ulamir, plus d'un tiers des jeunes femmes de 20-24 ans ont un haut niveau de formation contre 30% des hommes. De la même façon, les femmes âgées de 25-29 ans sont en proportion plus nombreuses à avoir un haut niveau de formation, soit 49% d'entre elles contre 27% chez les hommes.

Les jeunes actifs sont les premiers concernés par les contrats précaires

Type de contrats chez les jeunes actifs occupés

Source : Insee, RP 2017



Au sens de l'Insee, les contrats précaires comprennent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France métropolitaine, 6% des jeunes de 15-24 ans sont en contrat d'apprentissage ; 18% des jeunes ayant un emploi).

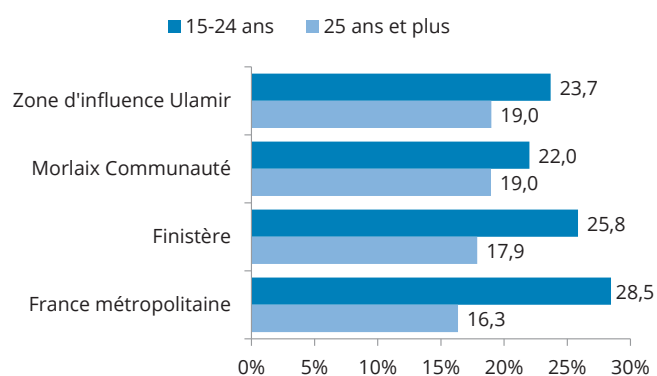
Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

Chez les jeunes actifs occupés de 20-24 ans vivant au sein de la zone d'influence Ulamir, les femmes ont plus tendance que les hommes à occuper un emploi en CDI ou dans la fonction publique : 75% contre 31%. Les hommes de cette tranche d'âge sont plus souvent en CDD (31%) ou non salarié (23%).

Avec l'avancée en âge, la part d'hommes et de femmes vivant au sein de la zone d'influence Ulamir tend à se rapprocher : 71% des hommes de 25-39 ans et 68% des femmes de la même tranche d'âge.

Part des contrats à temps partiel chez les jeunes actifs occupés

Source : Insee, RP 2017



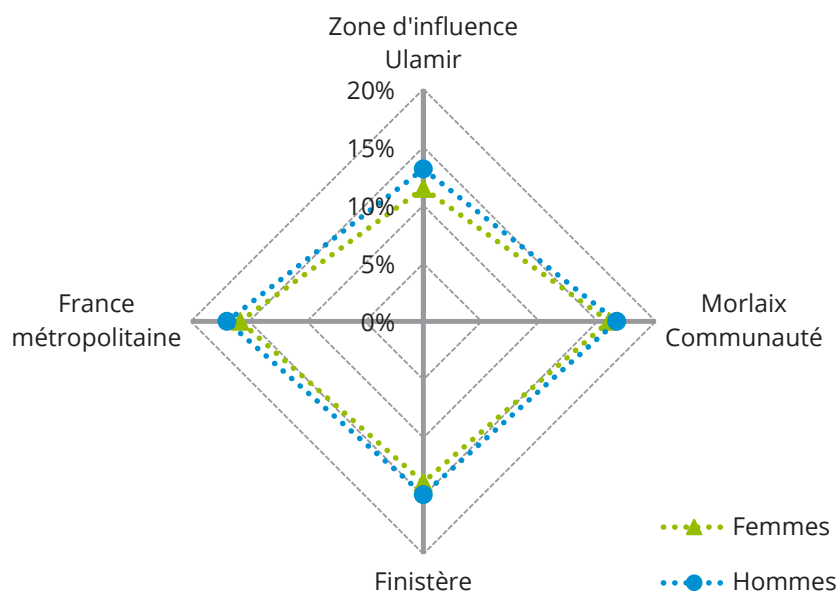
En ce qui concerne le temps partiel, 24% des 15-24 ans sont dans ce cas dans la zone d'influence Ulamir, contre 19% pour les 25 ans et plus. Ces proportions sont proches de celles observées à l'échelle de Morlaix Communauté.

34% des femmes de 15-24 ans vivant dans la zone d'influence Ulamir sont à temps partiel en 2017, contre 18% des hommes du même âge.

Les jeunes ni en emploi ni en formation sont potentiellement en difficulté d'insertion

Part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP 2017



Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

Dans la zone d'influence Ulamir, environ 80 jeunes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation initiale, soit 12% des 15-24 ans du territoire (en comparaison, ils sont 16% à l'échelle de Morlaix Communauté). 11% des femmes de cette tranche d'âge sont dans ce cas, contre 13% des hommes.

LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population

Les enjeux du vieillissement

Comme les jeunes, la population des personnes âgées est constituée de personnes très différentes selon l'âge et les milieux sociaux. A quel âge d'ailleurs peut-on dire que l'on est « âgé » ? Parmi les plus de 60 ans, on trouve des personnes en très bonne santé parfois encore en activité professionnelle, comme des aînés dont l'état physique est particulièrement dégradé ; une population démunie qui doit faire face aux difficultés de toutes les couches défavorisées, mais aussi des catégories aisées qui ont les moyens d'avoir recours à des services privés pour les aider dans leur vie quotidienne.

L'âge moyen de la population a légèrement diminué entre le milieu des années 1940 et le milieu des années 1960, de 35,7 ans à 34,7 ans. Depuis, il a repris une progression déjà entamée dans la première partie du XXe siècle : il est remonté à 42 ans. La part des plus de 60 ans a augmenté en passant de 16% dans les années 1950 à 26% aujourd'hui. Pour la première fois en 2014, elle a égalé celle des moins de 20 ans, qui représentaient un tiers de la population à la fin des années 1960.

On dramatise souvent les effets du vieillissement sur la société et l'économie, alors qu'il s'agit d'un processus long et que l'âge moyen d'une société a peu de rapport avec son dynamisme économique, social ou culturel. Il n'en demeure pas moins que ce phénomène aura des répercussions au-delà de l'équilibre du régime de retraite, sur l'emploi, le système de soins ou les relations entre générations, et qu'il faut s'en préoccuper dès aujourd'hui.

Et il faut notamment s'interroger sur la prise en charge des personnes dépendantes, qui va de plus en plus se poser. S'en remettre aux seules solidarités familiales poserait deux grands types de problèmes. D'une part, tous les aînés ne disposent pas d'un réseau familial pour les soutenir. S'il n'existe pas d'offre publique, la qualité de l'aide dépendra du niveau de vie. D'autre part, cette solidarité privée repose en pratique pour l'essentiel sur les femmes, qui peuvent avoir d'autres aspirations que de passer de la prise en charge de leurs enfants à celle de leurs parents.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2012-2017)
60 ans et plus	36,9%	
	de la population (3 328)	+13,2%
	<i>33,2%</i>	<i>+10,7%</i>
75 ans et plus	14,1%	
	de la population (1 274)	+3,1%
	<i>12,6%</i>	<i>+2,8%</i>
75 ans et plus seuls à domicile	46,1%	
	des 75 ans et plus (482)	+17,5%
	<i>46,3%</i>	<i>+3,4%</i>
65 ans et plus en logement social	2,0%	
	des 65 ans et plus (52)	+16,7%
	<i>3,3%</i>	<i>+17,6%</i>
		Evolution (2012-2017)
Niveau de vie médian des 75 ans et plus	1 711 €	
	par U.C.	+95 €
	<i>1 791 €</i>	<i>+107 €</i>

NB : En orange, valeurs de la Morlaix Communauté

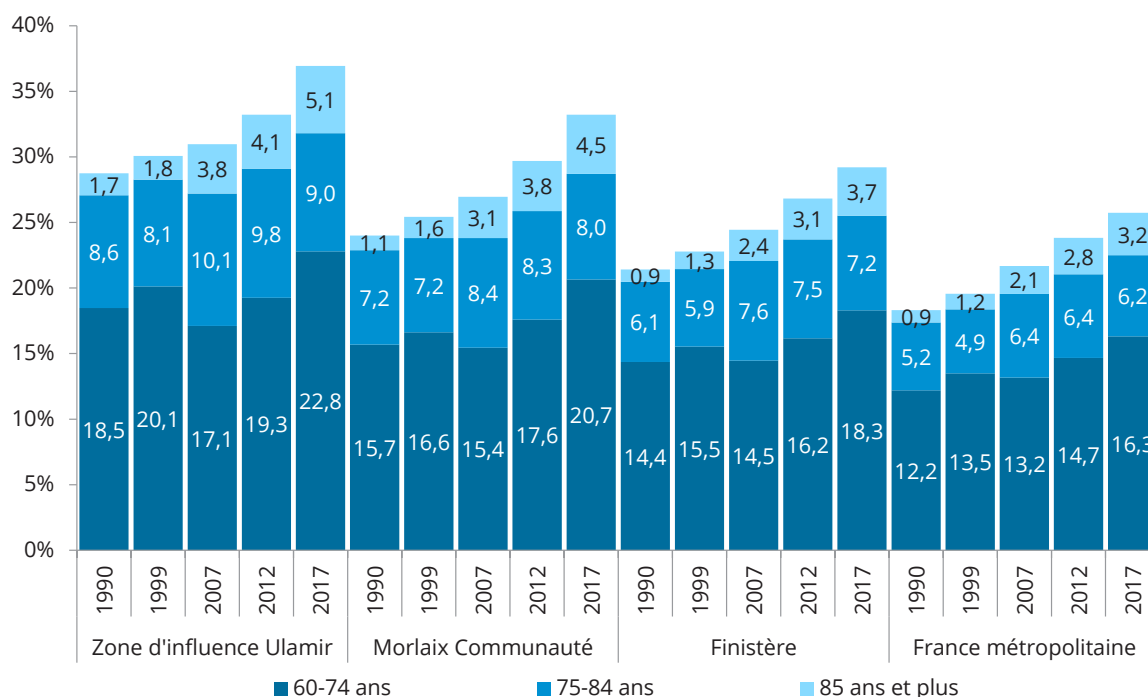
Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions que le territoire ne comprend de structures d'accueil pour personnes âgées.

La part des personnes âgées dans la population augmente et les équilibres générationnels se modifient

Les personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2017



En 2017, les 3 330 personnes âgées de 60 ans et plus de la zone d'influence Ulamir représentent 37% de la population totale. Pour comparaison, cette part est de 33% pour Morlaix Communauté, de 29% pour le Finistère et de 26% pour la France métropolitaine. Dans le détail, le poids parmi la population totale des 2 050 personnes âgées de 60-74 ans est de 23%, celui des 810 personnes âgées de 75-84 ans de 9% et celui des 460 personnes âgées de 85 ans et plus de 5%.

Entre 2012 et 2017, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 2 940 à 3 330, leur part a augmenté de 4 points, passant de 33% à 37%. Dans les territoires de référence, l'évolution a été de +4 points pour Morlaix Communauté, de +2 points pour le Finistère et la France métropolitaine. Entre 2012 et 2017, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 4 points, passant de 19% à 23% et celui des 75 ans et plus a stagné autour de 14%.

L'augmentation du nombre des aînés est le reflet du passage au-delà de 60 ans des générations issues du baby-boom. Des générations nombreuses remplacent petit à petit des générations déficitaires (impact des décès et du déficit des naissances liées aux deux guerres mondiales). L'augmentation de l'espérance de vie amplifie le vieillissement de la population.

Les personnes âgées ne constituent pas une population homogène, il importe de distinguer les jeunes retraités (souvent moins exposés aux risques de dépendance) des plus âgés (davantage concernés par les interventions sociales).

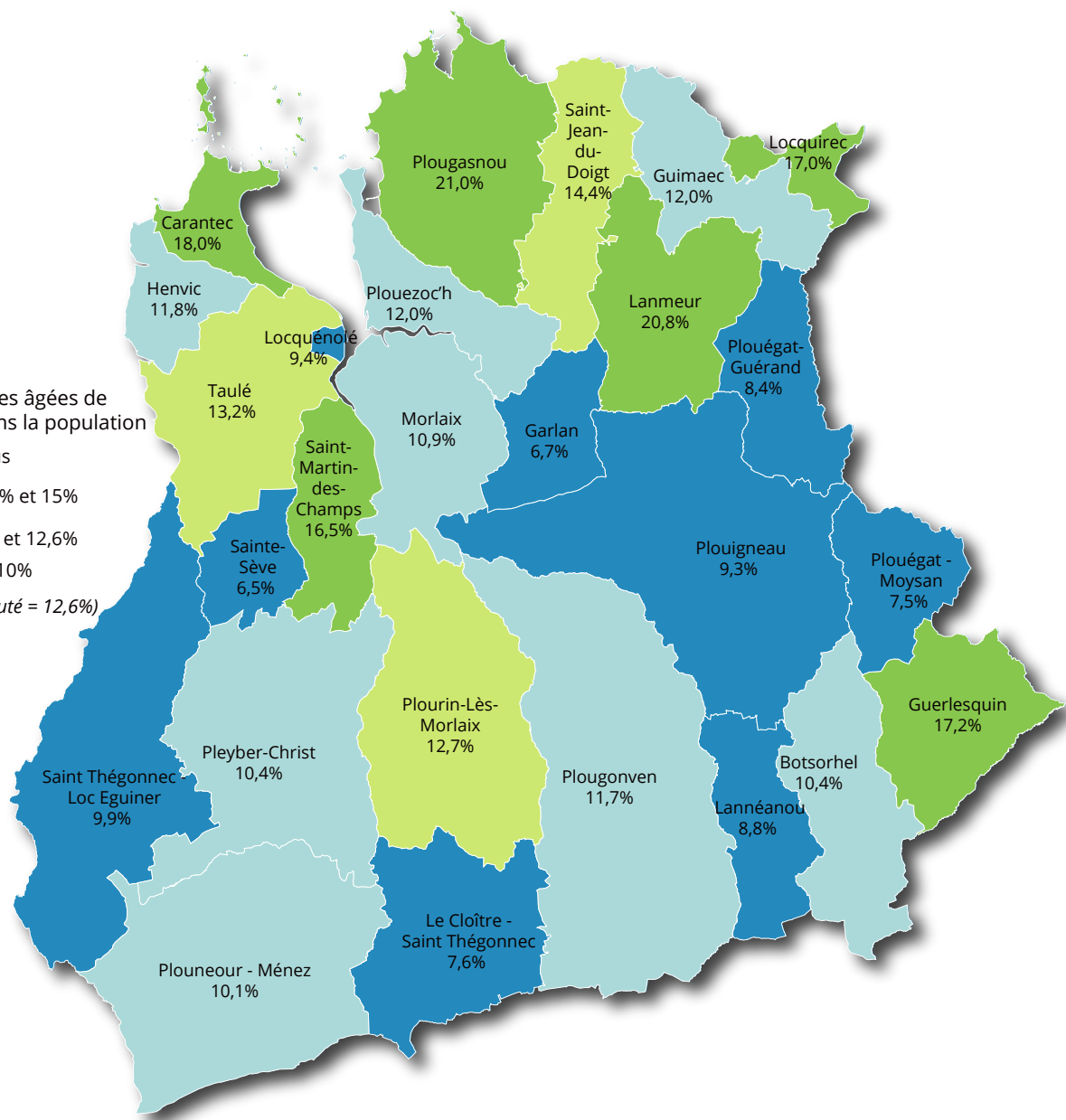
Cartographie des personnes âgées de 75 ans et plus

Source : Insee, RP 2017

Part des personnes âgées de 75 ans et plus dans la population

- 15% et plus
- Entre 12,6% et 15%
- Entre 10% et 12,6%
- Moins de 10%

(Morlaix Communauté = 12,6%)





Dans le détail : les personnes âgées de 75 ans et plus

Les personnes âgées de 75 ans et plus et l'indice de vieillissement des générations âgées

Source : Insee, RP 1990-2017

	Part des personnes âgées de 75 ans et plus parmi l'ensemble de la population en %					Indice d'évolution des générations âgées (60-74 ans / 75 ans et plus) en 2017
	1990	1999	2007	2012	2017	
Guimaec	10,5	10,0	11,1	12,2	12,0	2,02
Lanmeur	15,0	17,2	20,0	20,9	20,8	1,02
Locquirec	12,0	13,4	17,7	17,0	17,0	1,82
Plouégat-Guérand	7,7	7,6	9,1	8,6	8,4	1,95
Plouézoc'h	9,2	9,6	11,7	11,2	12,0	2,11
Saint-Jean-du-Doigt	11,5	9,7	11,0	12,6	14,4	1,55
Garlan	7,4	7,2	7,5	7,4	6,7	2,46
Zone d'influence Ulamir	11,1	11,7	13,9	14,0	14,1	1,61
Morlaix Communauté	8,9	10,1	11,5	12,1	12,6	1,64
Finistère	7,5	8,3	10,0	10,7	10,9	1,68
France métropolitaine	6,7	7,1	8,5	9,2	9,4	1,73

Valeur inférieure à celle de la zone d'influence Ulamir

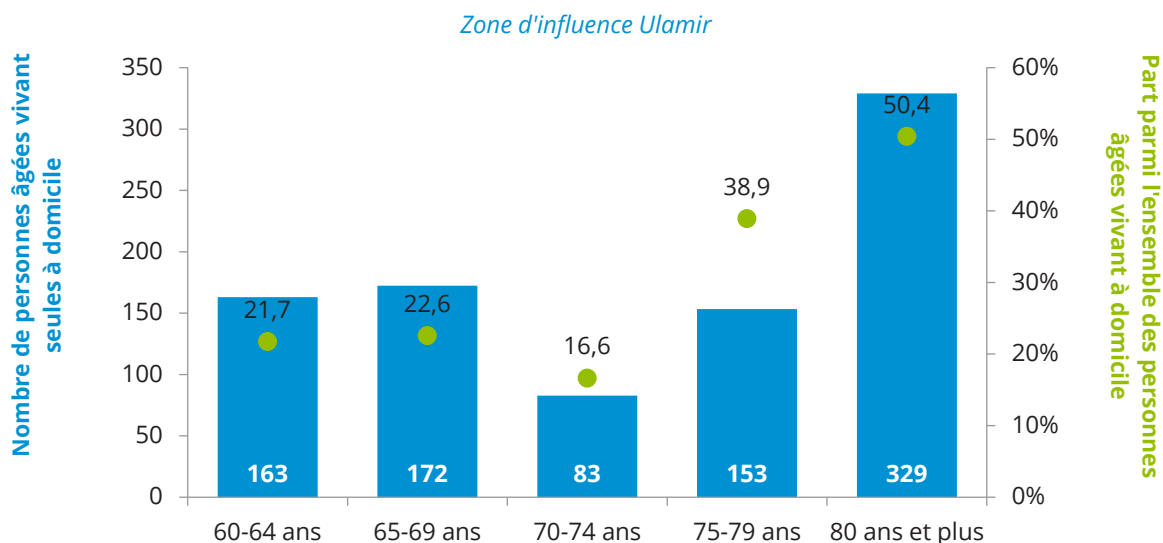
Valeur proche de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeur supérieure à celle de la zone d'influence Ulamir

Si le vieillissement est déjà amorcé sur un territoire, un indice de vieillissement des générations âgées élevé indique que celui-ci sera encore plus important dans l'avenir, interrogeant ainsi l'offre de services de maintien à domicile mais aussi d'hébergement.

Les personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile

Source : Insee, RP 2017



La proportion de personnes âgées vivant seules à leur domicile augmente avec l'âge, du fait d'une probabilité d'être veuf(ve) en hausse également avec l'âge. Cette situation est un facteur de risque d'isolement, même si vivre seul(e) ne signifie pas pour autant isolement social.

Les écarts d'espérance de vie entre hommes et femmes contribuent à construire une société où les femmes vieillissent plus souvent seules que les hommes.

Vivre seul(e) complique la possibilité de maintien à domicile lorsque cela se conjugue avec la dépendance (dont le risque augmente avec l'âge). Se posent en particulier les questions de l'adaptation du logement (cf point suivant), de la mobilité ou de l'accessibilité aux services.

En 2017, 22% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile de la zone d'influence Ulamir vivent seules (160 personnes) contre 17% pour celles âgées de 70-74 ans (80 personnes). Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, cette part atteint 50%, soit 330 personnes âgées vivant seules à domicile.

Les personnes âgées présentent, comme les autres classes d'âge, des conditions de vie diversifiées

Le statut d'occupation des ménages de 65 ans et plus selon le type de logement

Source : Insee, RP 2017

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
Propriétaires	1 406	91,8
Locataires du parc privé	74	4,9
Locataires du parc social	52	3,4

Une partie des personnes âgées dispose d'un patrimoine immobilier : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus. Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour les retraités dans le sens où il peut permettre, au moment de sa liquidation de financer des dépenses liées à la perte d'autonomie ou l'entrée dans une institution par exemple. Autant de ressources que les aînés locataires ne peuvent pas mobiliser, ce qui peut augmenter leur fragilité (en particulier, ceux dont les revenus sont les plus modestes).

L'occupation des logements par les personnes âgées est souvent atypique comparée à l'ensemble de la population, la sous-occupation étant une caractéristique principale du peuplement des logements des aînés. Elle est liée à la décohabitation des enfants passés à l'âge adulte et à la perte du conjoint. Le désir de rester dans son logement du fait de l'attachement à son chez-soi, à son quartier, à son voisinage, à son réseau social, ou de l'incapacité d'en partir du fait de moyens insuffisants pour accéder à un autre logement, conduit au phénomène de sous-peuplement.

Quel que soit le statut d'occupation, cet ancrage pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...

Le nombre de pièces des logements des ménages de 65 ans et plus selon le type de logement

Source : Insee, RP 2017

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
1 ou 2 pièces	86	5,5
3 pièces	178	11,4
4 pièces ou plus	1 295	83,1

Plus de neuf ménages dont le référent est âgé de 65 ans et plus sur dix sont propriétaires de leur logement, 5% sont locataires dans le parc privé et 3% sont locataires dans le parc social.

La majeure partie des ménages âgés occupent des grands logements : 83% d'entre eux vivent dans un logement composé de 4 pièces ou plus et 11% dans un logement composé de 3 pièces.

LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales

La pauvreté continue d'augmenter dans une France en crise

Entre 2006 et 2016, le taux de pauvreté est passé de 13,3 à 14 % si l'on utilise le seuil de pauvreté situé à 60% du revenu médian. Le nombre de personnes pauvres est passé 8 à 8,8 millions. Le taux de pauvreté a rejoint son niveau du début des années 1980. Il s'agit d'un profond changement dans l'histoire sociale de notre pays. Le taux et le nombre de pauvres ont considérablement baissé dans les années 1970 et au début des années 1980, notamment du fait d'une meilleure protection des personnes âgées. De la même façon, les inégalités augmentent. Non seulement les catégories les plus aisées gagnent davantage, mais le niveau de vie des plus pauvres diminue, ce qui est un phénomène social totalement nouveau, alimenté par la progression du chômage.

Ces évolutions sont d'autant plus inquiétantes que ces moyennes masquent une forte progression de la pauvreté chez les plus jeunes, alors que la situation s'améliore dans les tranches d'âge intermédiaire. Chez les personnes âgées, la stabilité masque d'un côté l'amélioration pour les femmes qui ont de plus en plus souvent des carrières professionnelles complètes, et ceux ou celles qui connaissent les effets de la précarité et du chômage. Enfin, les écarts sont considérables entre les territoires et notamment selon les villes : une partie de la France continue de profiter d'un certain dynamisme alors que certaines régions, notamment dans le nord et l'est de la France, sont lourdement frappées par la progression du chômage.

L'évolution de l'activité économique n'est pas le seul facteur qui alimente la pauvreté et les inégalités. La démographie y contribue aussi. Même si elle accueille plutôt moins de réfugiés que les autres pays comparé à sa population, la France voit arriver sur son sol des populations souvent démunies. En même temps, la liberté nouvelle au sein du couple se paie souvent cher pour les femmes au moment de la séparation : les niveaux de vie diminuent alors de façon considérable et la monoparentalité en particulier est devenue une question sociale majeure.

La politique du logement est également au cœur de la question. Faute d'offre pour les familles à un prix raisonnable, le cœur de certaines villes a perdu une partie de celles qui n'avaient plus les moyens d'y rester. La situation est complexe, car le logement social ne peut jouer à lui seul le rôle d'équilibre.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2013-2018)
Niveau de vie médian mensuel	1 847 €	
	par U.C.	+84 €
	1 777 €	+93 €
1er décile	nd	-
	1 032 €	+57 €
9ème décile	nd	-
	2 873 €	+31 €
Personnes pauvres	nd	-
	7 980	+504
Taux de pauvreté	nd	-
	13%	+1

		Evolution (2010-2019)
Allocataires du RSA (2019)	3,4%	
	des ménages (138)	+3,6%
	4,9%	+88,9%

NB : En orange, valeurs de la Morlaix Communauté

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

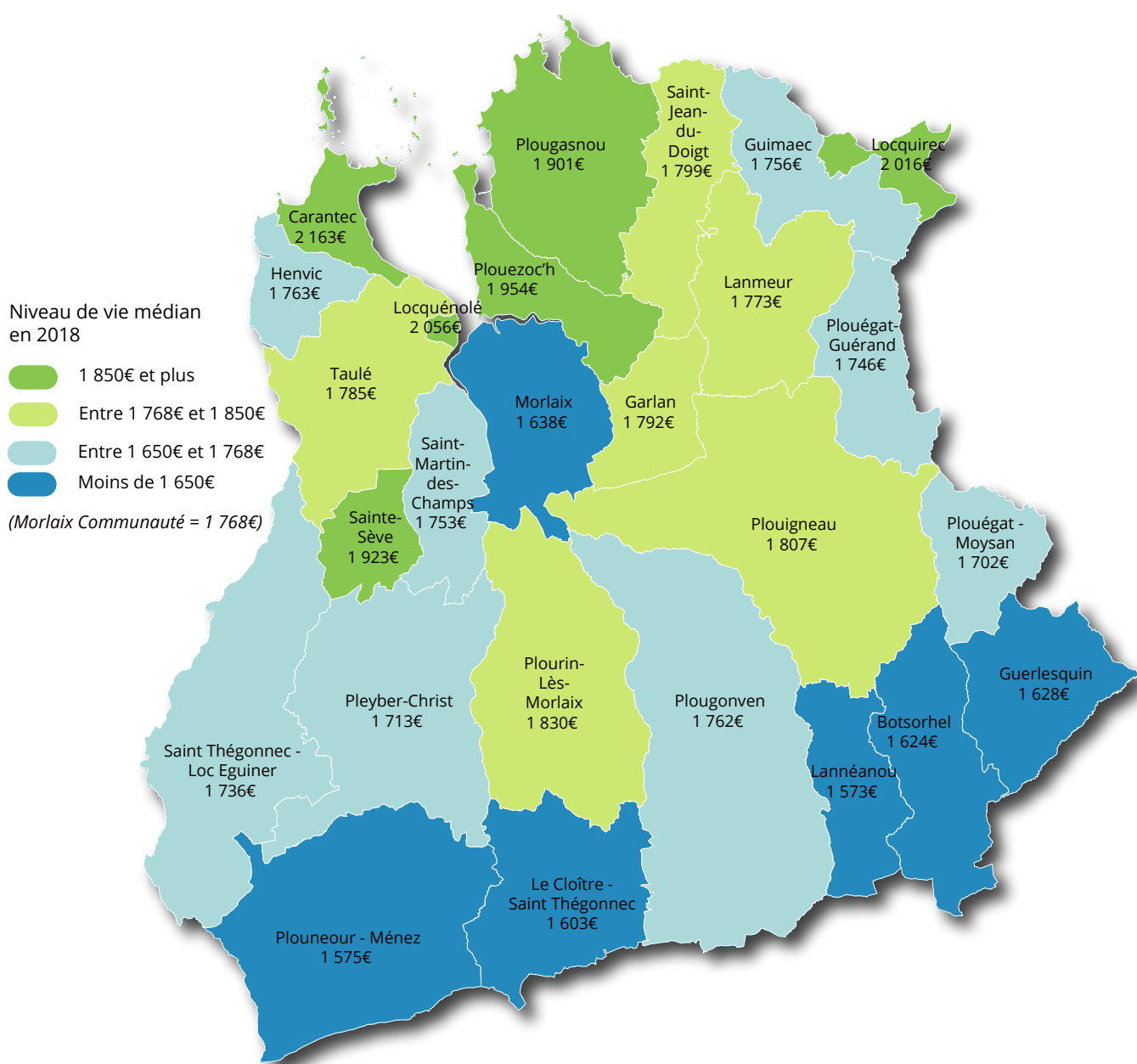
L'unité de consommation permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.



Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés. Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.

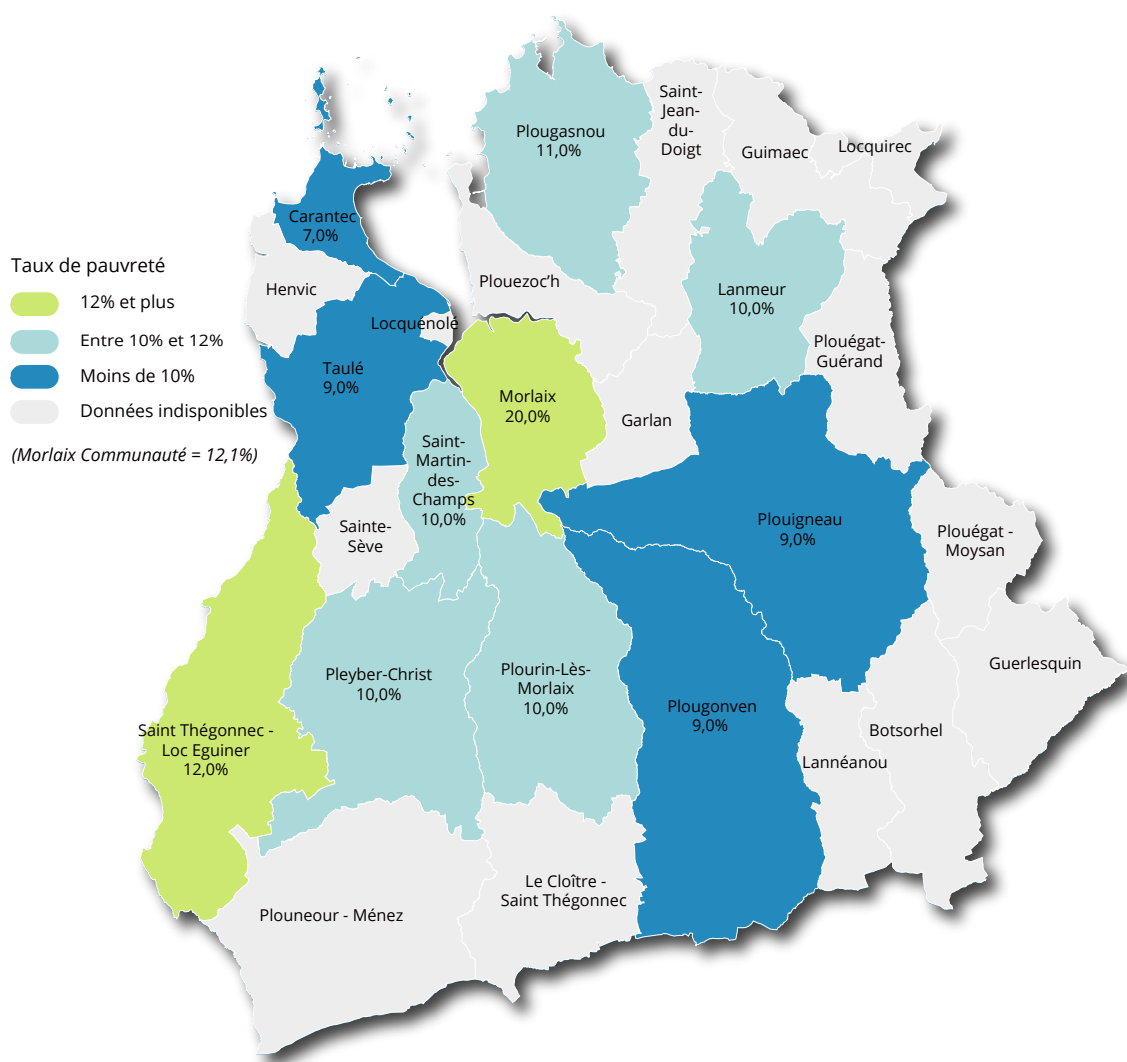
Cartographie du niveau de vie médian mensuel par unité de consommation

Source : Insee, Filosofi 2018



Cartographie du taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2018



Parmi les sept communes composant la zone d'influence Ulamir, Locquirec est celle qui détient le plus haut niveau de vie médian, soit 2 016€ en 2018. A l'inverse, avec 1 746€, Plouégat-Guérand est celle qui enregistre le niveau de vie médian le plus bas. De manière générale, les autres communes de la zone d'influence ont un niveau de vie médian proche de celui de Morlaix Communauté.

Pour Lanmeur (seule commune dont le détail par décile de niveaux de vie est disponible), l'écart inter-déciles s'élève à 1 615€. Autrement dit, avec un niveau de vie de 1 093€, les 10% les plus pauvres ont un niveau de vie inférieur de 1 615€ aux 10% les plus riches (2 708€). A titre de comparaison, l'écart inter-déciles est de 1 870€ à l'échelle de Morlaix Communauté, 1 899€ dans le Finistère et 2 332€ en France métropolitaine.

Le manque de données ne permet pas de rendre compte du nombre de personnes pauvres vivant dans la zone d'influence Ulamir. A Lanmeur, ville pour laquelle la donnée est disponible, on en recense 210, soit un taux de pauvreté de 10%. Ce taux est ainsi inférieur de 2 points à celui de Morlaix Communauté et de 5 points à celui de la France métropolitaine.



Le détail de la dépendance des allocataires aux prestations CAF

Source : Insee, CAF 2009-2018

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales		Evolution 2009-2018 des allocataires dont le taux de dépendance est > 50%	
		effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Guimaec	137	32	23,4	19	13,9	+12	+60,0 ↑
Lanmeur	345	61	17,7	38	11,0	+11	+22,0 ↑
Locquirec	147	44	29,9	23	15,6	+22	+100,0 ↑
Plouégat-Guérand	155	25	16,1	12	7,7	+11	+78,6 ↑
Plouézoc'h	200	33	16,5	20	10,0	+4	+13,8 ↑
Saint-Jean-du-Doigt	73	15	20,5	6	8,2	+10	+200,0 ↑
Garlan	143	12	8,4	5	3,5	-3	-20,0 ↓
Zone d'influence Ulamir	1 200	222	18,5	123	10,3	+67	+43,2 ↑
Morlaix Communauté	11 416	2 928	25,6	1 773	15,5	+751	+34,5 ↑
Finistère	165 717	33 668	20,3	19 709	11,9	+7 416	+28,2 ↑
France métropolitaine	12 414 677	2 815 981	22,7	1 659 122	13,4	+688 120	+32,3 ↑

Valeurs inférieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs proches de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Le détail des taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Source : Insee, CAF 2009-2018

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages en %	Evolution 2009-2018		Allocataires CAF des minima sociaux en 2018		Taux de couverture des ménages par les minima sociaux en %	
			Effectif	%	AAH	RSA	AAH	RSA
Guimaec	32	7,0	+25	+357,1 ↑	15	17	3,3	3,7
Lanmeur	76	8,0	+33	+76,7 ↑	47	29	4,9	3,0
Locquirec	49	6,5	+36	+276,9 ↑	19	30	2,5	4,0
Plouégat-Guérand	30	6,7	+20	+200,0 ↑	11	19	2,4	4,2
Plouézoc'h	34	4,5	+16	+88,9 ↑	14	20	1,9	2,7
Saint-Jean-du-Doigt	11	3,6	+11	-	0	11	0,0	3,6
Garlan	6	1,4	0	-	0	6	0,0	1,4
Zone d'influence Ulamir	238	5,8	+141	+145,4 ↑	106	132	2,6	3,2
Morlaix Communauté	3 065	10,1	+1 139	+59,1 ↑	1 574	1 491	5,2	4,9
Finistère	34 770	8,2	+8 786	+33,8 ↑	17 841	16 929	4,2	4,0
France métropolitaine	2 786 304	9,7	+671 503	+31,8 ↑	1 116 242	1 670 062	3,9	5,8

Valeurs inférieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs proches de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la zone d'influence Ulamir

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils

Une transformation du paysage social

A la fin des années 2010, environ 9 % des jeunes quittent le système éducatif avec au mieux le brevet des collèges. Cette proportion est quatre fois plus faible que de la fin des années 1970. Un énorme investissement éducatif, réalisé à partir des années 1960, est à la source d'une métamorphose complète de notre pays, très en retard au sortir de la Seconde guerre mondiale. La France s'est modernisée, et la proportion de cadres a fortement progressé pour atteindre près d'un actif sur cinq. L'allongement de la scolarisation a fait diminuer le taux d'activité des jeunes. Les moins de 25 ans représentent désormais moins d'un actif sur dix.

En particulier, les femmes ont rattrapé et dépassé les hommes en matière de taux de scolarisation. A la sortie de l'école, elles ont, dans leur très grande majorité, recherché une activité professionnelle rémunérée, réduisant considérablement l'écart de taux d'activité avec les hommes. Même si l'égalité reste encore bien lointaine, elles investissent de nouveaux secteurs et sont mieux représentées aux postes de pouvoir.

Cette modernisation ne doit pas faire illusion. A l'élévation des qualifications a répondu une hausse des exigences des entreprises, si bien qu'on ne peut plus prétendre aux mêmes emplois à diplômes équivalents. On assiste à un phénomène de déclassement des jeunes diplômés. En même temps que les postes de cadres se sont développés ceux d'employés non-qualifiés ont pour partie remplacé les ouvriers : les services ont supplanté l'industrie. La France populaire des ouvriers et des employés, représente encore la moitié des actifs. L'essor du chômage et de la précarité à partir des années 1980 a frappé en particulier ces catégories, ainsi que les jeunes. Aujourd'hui, si le taux de précarité (CDD et intérim rapport à l'emploi total) s'élève à un peu plus de 10%, il atteint 50% chez les moins de 25 ans et bien plus chez ceux qui ne sont pas diplômés.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2012-2017)
Actifs de 15-64 ans	3 652 personnes	+10
	53 461	-1 307
Taux d'activité des 15-64 ans	73,2% des 15-64 ans	+2,0
	74,5%	+1,1
Taux d'activité des 25-54 ans	92,9% des 25-54 ans (2 701)	-0,0
	92,2%	-0,3
Ratio actifs/inactifs de 65 ans et plus	1,4 actifs pour 1 inactif	-0,2
	1,8	-0,3
Cadres et professions intellectuelles sup.	10,9% des actifs occupés (344)	-1,9%
	9,4%	-0,7%
Salariés en contrat précaire	16,2% des salariés (418)	+15,5%
	17,3%	+4,0%
Les hauts niveaux de formation	29,2% des non-scolarisés (2 068)	+23,2%
	26,1%	+14,0%

NB : En violet, valeurs Zone d'emploi de Morlaix

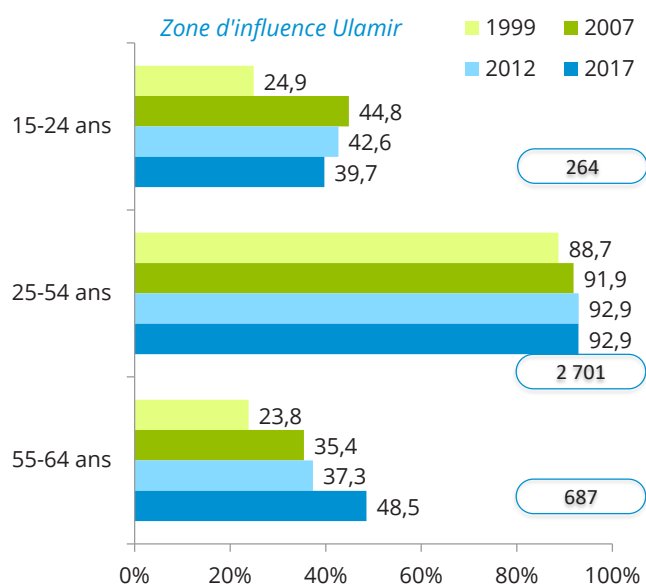
Population active : la population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent : exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ; être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Les équilibres entre catégories de population se modifient

Taux d'activité de la population selon l'âge de la personne

Source : Insee, RP 1999-2017



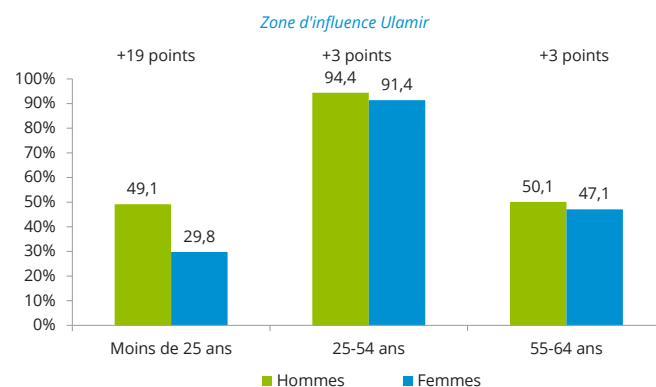
En 2017, la zone d'influence Ulamir compte 3 652 actifs de 15-64 ans, dont 264 de 15-24 ans, 2 701 de 25-54 ans et 687 de 55-64 ans.

Le taux d'activité des 55-64 ans atteint ainsi 49% en 2017 (contre 24% en 1999). Celui des 25-54 ans atteint 93% (contre 89% en 1999), enfin celui des 15-24 ans est de 40% (25% en 1999).

Le taux d'activité des hommes de 25 à 54 ans varie assez peu d'une commune à une autre en France. En revanche celui des femmes est beaucoup plus sensible et justifie généralement les écarts du taux d'activité global des 25-54 ans entre territoires. L'inactivité des femmes peut-être plus importante au sein des territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants parmi les femmes. Dans les territoires où le coût du logement est particulièrement élevé, le taux d'activité des femmes avoisine généralement celui des hommes. Les besoins en modes d'accueil de la petite enfance y sont importants.

Le taux d'activité selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2017



En 2017, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 91%. Ce taux d'activité féminin est inférieur de 3 points à celui des hommes. Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 19 points en défaveur des femmes (30% contre 49% pour les hommes). Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité des femmes est plus faible de 3 points à celui des hommes (47% contre 50%).

Les comportements féminins et masculins sur le marché du travail continuent de se rapprocher. Le taux d'activité féminin augmente au fil des générations. Celui des hommes diminue jusqu'au début 1990 pour se stabiliser ensuite. En dépit d'une forte progression sur longue période, le taux d'activité des femmes reste, à tout âge, inférieur à celui des hommes. Le principal déterminant de l'activité féminine aux âges adultes est la composition familiale, c'est-à-dire le nombre et l'âge des enfants, alors que ce facteur joue peu sur le niveau de l'activité masculine. En effet, malgré les évolutions de la société, le fait de cesser le travail pour élever les enfants reste, en priorité, le fait des femmes, d'où le taux d'activité plus faible chez les femmes que chez les hommes.



Dans le détail : l'activité de la population

Les équilibres entre population active et inactive

Source : Insee, RP 2017

	Nb d'actifs de 15-64 ans	Nb d'inactifs de 65 ans et plus	Ratio actifs/inactifs	Taux d'activité (%)	
				15-64 ans	25-54 ans
Guimaec	381	265	1,4	72,4	89,8
Lanmeur	846	795	1,1	74,3	92,3
Locquirec	496	556	0,9	68,5	91,6
Plouégat-Guérand	498	182	2,7	75,0	95,2
Plouézoc'h	656	433	1,5	72,6	93,3
Saint-Jean-du-Doigt	266	162	1,6	70,3	91,9
Garlan	509	179	2,8	77,9	95,5
Zone d'influence Ulamir	3 652	2 572	1,4	73,2	92,9
Morlaix Communauté	27 186	16 343	1,7	72,9	91,3
Zone d'emploi de Morlaix	55 461	30 439	1,8	74,5	92,2
Finistère	402 849	202 569	2,0	72,7	91,9
France métropolitaine	29 890 440	12 665 121	2,4	74,1	90,7

Valeurs inférieures à celle de la zone d'influence Ulamir

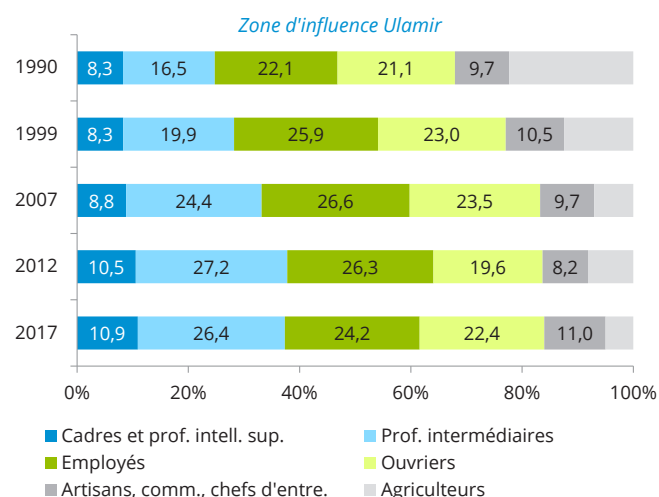
Valeurs proches de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la zone d'influence Ulamir

La répartition par professions et catégories socio-professionnelles reflète le profil sociologique des territoires

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans selon leur PCS

Source : Insee, RP 1990-2017



En 2017, 11% des actifs occupés de 15-64 ans sont des cadres. 26% sont des professions intermédiaires, enfin 47% sont des employés ou ouvriers sur Zone d'influence Ulamir.

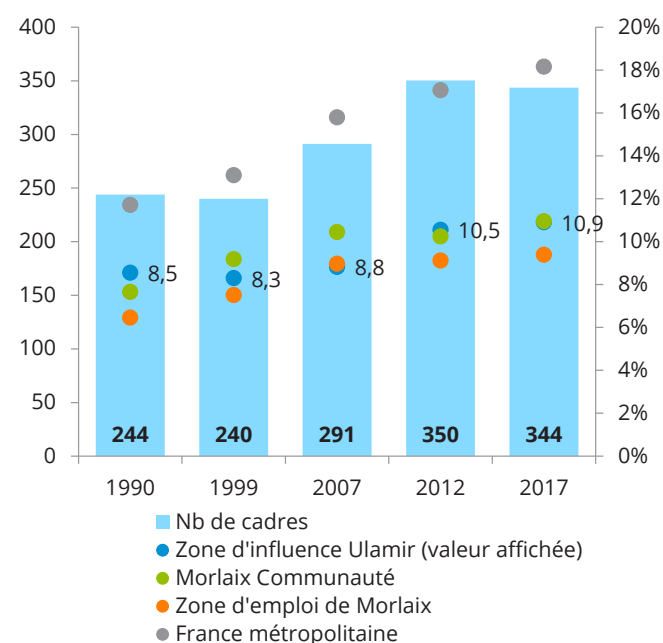
Les professions et catégories socio-professionnelles répartissent la population (au lieu de résidence) en fonction de critères liés à la profession exercée. Ces critères sont nombreux : activité salariée ou non, diplôme, revenu, statut (cadre ou non). Cependant l'appartenance à une PCS traduit une grande diversité de situations. Les cadres et professions intellectuelles supérieures correspondent à la catégorie socio-professionnelle salariée la plus favorisée, tant sur le plan des diplômes que celui des revenus.

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est bien évidemment l'opposé de celle concernant les ouvriers et employés. Les écarts entre les deux groupes illustrent la faiblesse d'une cohabitation de lieu de vie entre catégories socio-professionnelles différentes. Dans l'ensemble de la France, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures progresse fortement. Les professions cadres et intellectuelles supérieures sont beaucoup plus fortement représentées dans les grandes villes et leurs agglomérations qu'en milieu rural ou « rurbains », et à l'échelle des communes

dans les centres villes. Il faut aussi noter que les flux de population influent beaucoup sur cette donnée. En effet, le niveau de vie offert par l'accès à un emploi à forte responsabilité permet de quitter son lieu de vie pour accéder à d'autres lieux de résidence.

Évolution du nombre et de la part de cadres et professions intellectuelles supérieures

Source : Insee, RP 1990-2017



Entre 2012 et 2017, le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures est resté stable dans la zone d'influence Ulamir. On en compte ainsi un peu plus de 340 en 2017. De la même façon, leur poids au sein des actifs occupés est resté stable depuis 2012 : un actif sur dix est cadre dans la zone d'influence Ulamir.

Carac. socio-économiques



Dans le détail : la population des cadres et professions intellectuelles supérieures

Les cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active occupée

Source : Insee, RP 2012-2017

	Les cadres et prof. intell. sup. en 2017		Evolution 2012-2017	
	Nb	%	Nb	%
Guimaec	15	4,8	-25	-62,5
Lanmeur	66	8,3	+32	+96,6
Locquirec	82	18,9	+32	+65,6
Plouégat-Guérand	20	5,6	-12	-38,1
Plouézoc'h	75	13,7	-25	-24,9
Saint-Jean-du-Doigt	65	27,5	+30	+84,1
Garlan	20	4,3	-39	-66,1
Zone d'influence Ulamir	344	10,9	-7	-1,9
Morlaix Communauté	2 549	11,0	-7	-0,3
Zone d'emploi de Morlaix	4 543	9,4	-33	-0,7
Finistère	48 866	13,9	+2 249	+4,8
France métropolitaine	4 698 990	18,2	+286 825	+6,5

Valeurs inférieures à celle de la zone d'influence Ulamir

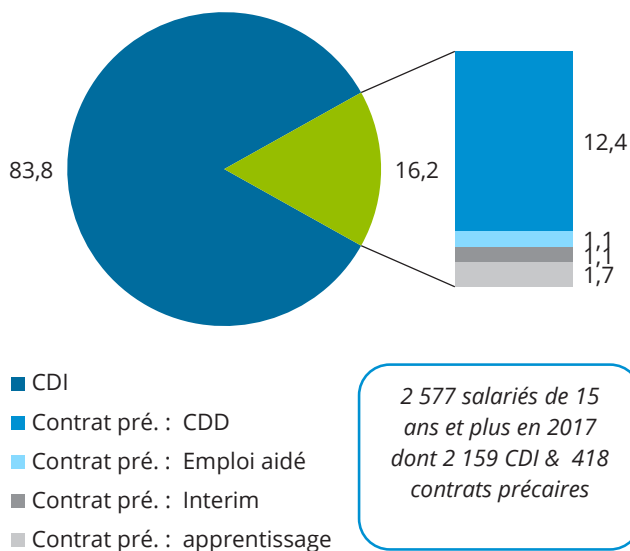
Valeurs proches de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la zone d'influence Ulamir

L'emploi précaire sur le territoire

Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

Source : Insee, RP 2017

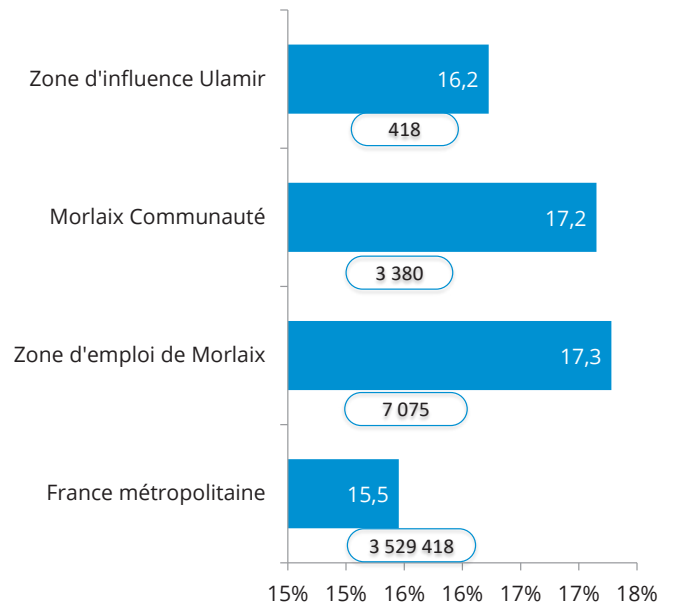


En 2017, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 418, soit 16% des salariés de 15 ans et plus de la zone d'influence Ulamir. La proportion atteint 17% sur la zone d'emploi.

Parmi les 418 salariés en contrat précaire que compte la zone d'influence Ulamir, 320 occupent un CDD, soit 12% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 77% des salariés en contrats précaires.

Nombre et part de contrats précaires

Source : Insee, RP 2017



Les contrats précaires regroupent les CDD, l'intérim, les emplois aidés, l'apprentissage et la professionnalisation. Les jeunes constituent la population la plus exposée à la précarité de l'emploi selon ce critère, y compris les jeunes formés et diplômés. De fait, sur un territoire jeune, le taux global d'actifs en emploi précaire est généralement plus élevé que dans les autres territoires, par un effet de structure par âge. Les femmes sont également plus concernées par la précarité de l'emploi que les hommes.



Dans le détail : les effectifs en contrat précaire

Les salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans et plus

Source : Insee, RP 2012-2017

	Les salariés en contrat précaire en 2017		Evolution 2012-2017	
	Nb	%	Nb	%
Guimaec	47	19,3	+6	+14,6
Lanmeur	104	16,5	+14	+15,6
Locquirec	53	16,9	-2	-2,9
Plouégat-Guérand	56	15,4	+8	+15,9
Plouézoc'h	76	16,2	+22	+40,1
Saint-Jean-du-Doigt	21	13,3	-2	-7,0
Garlan	61	15,4	+10	+19,4
Zone d'influence Ulamir	418	16,2	+56	+15,5
Morlaix Communauté	3 380	17,2	+75	+2,3
Zone d'emploi de Morlaix	7 075	17,3	+271	+4,0
Finistère	53 187	17,3	+993	+1,9
France métropolitaine	3 529 418	15,5	+121 787	+3,6

Valeurs inférieures à celle de la zone d'influence Ulamir

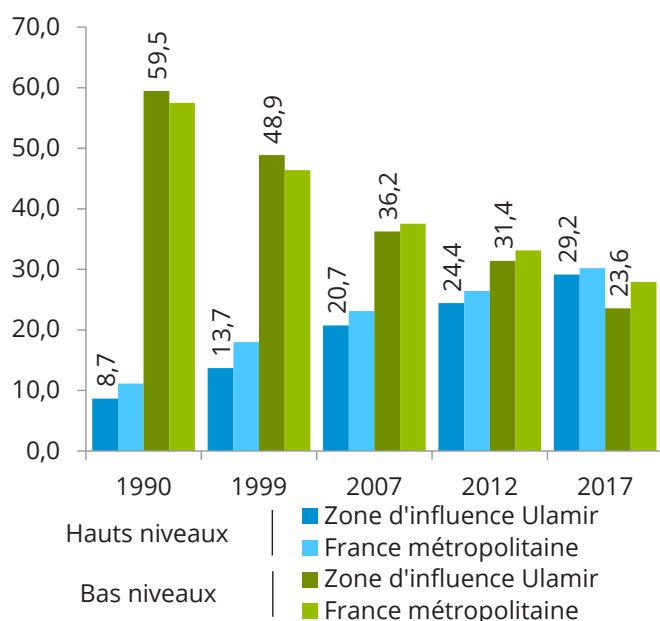
Valeurs proches de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Le niveau de formation global augmente

Evolution des niveaux de formation

Source : Insee, RP 1990-2017



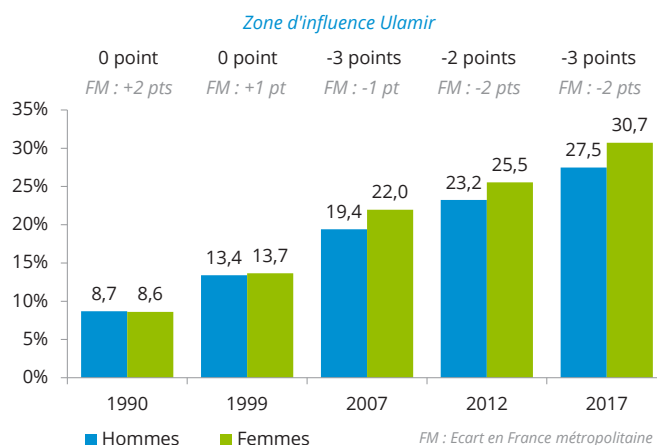
D'une manière générale le niveau de formation s'élève en France. Au début des années 1980, un quart des générations accédait au niveau du bac, contre plus des trois quarts aujourd'hui. Cet allongement a été particulièrement important chez les filles qui ont rattrapé les garçons, même si leurs diplômes restent différenciés.

Sont considérées à hauts niveaux de formation les personnes titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 et plus. Les personnes considérées comme de bas niveaux de formation n'ont aucun diplôme ou au plus le BEPC ou le brevet des collèges. La part des personnes à bas niveaux de formation varie assez peu d'une commune à une autre, tandis que celles des personnes hautement diplômées, plus mobiles géographiquement, varie très sensiblement. Les personnes hautement diplômées seront plus représentées sur les territoires économiquement dynamiques et/ou attractifs sur le plan résidentiel.

Si le niveau s'est accru, les qualifications requises par le marché du travail aussi. De plus en plus de métiers requièrent des savoirs formels complexes et, en période de chômage, les entreprises sont de plus en plus exigeantes.

Les hauts niveaux de formation selon le sexe

Source : Insee, RP 1990-2017



La part de femmes avec de hauts niveaux de formation est passée de 26% en 2012 à 31% en 2017, soit 5 points de plus en 5 ans. En 2017, l'écart du poids des hauts niveaux de formation entre hommes et femmes est de 3 points en faveur des femmes ; en 2012, le poids des femmes était supérieur de 3 points à celui des hommes (26% contre 23%). Pour comparaison, en France métropolitaine, la part de femmes avec de hauts niveaux de formation est supérieure de 2 points à celle des hommes en 2017 (31% contre 29%).

Aujourd'hui, avec des résultats scolaires meilleurs pour les femmes, les niveaux de formation des femmes et des hommes se rejoignent. Ces dix dernières années en France métropolitaine, les écarts entre les niveaux de formation des hommes et des femmes se sont ainsi inversés. En effet, si en 1990, la part des hommes de hauts niveaux de formation (bac+2 et plus) était supérieure de 2 points à celle observée chez les femmes, en 2017 on observe une proportion de femmes de hauts niveaux de formation supérieure de 1 point à celle observée chez les hommes.



Dans le détail : la population à haut niveau de formation

Les 15 ans et plus non-scolarisés de hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus)

Source : Insee, RP 2017

	15 ans et plus non-scolarisés	Hauts niveaux de formation		
		Nb	Part en %	Evolution 2012-2017 (en %)
Guimaec	753	224	29,7	+25,1
Lanmeur	1 831	364	19,9	+27,8
Locquirec	1 209	443	36,6	+36,3
Plouégat-Guérand	768	221	28,8	+14,4
Plouézoc'h	1 266	431	34,0	+17,1
Saint-Jean-du-Doigt	514	142	27,7	+35,1
Garlan	750	242	32,3	+9,0
Zone d'influence Ulamir	7 091	2 068	29,2	+23,2
Morlaix Communauté	49 525	13 783	27,8	+12,1
Zone d'emploi de Morlaix	96 907	25 304	26,1	+14,0
Finistère	679 128	200 867	29,6	+17,5
France métropolitaine	47 252 112	14 259 331	30,2	+17,0

Valeurs inférieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs proches de celle de la zone d'influence Ulamir

Valeurs supérieures à celle de la zone d'influence Ulamir

Les 15 ans et plus avec de hauts niveaux de formation

Source : Insee, RP 2012-2017

	Part des 15 ans et plus ayant de hauts niveaux de formation* en %					
	2012			2017		
	hommes	femmes	écart (en point)	hommes	femmes	écart (en point)
Guimaec	23,5	24,6	-1,1	28,0	31,6	-3,6
Lanmeur	14,9	17,2	-2,3	19,6	20,2	-0,6
Locquirec	28,1	28,4	-0,2	35,9	37,2	-1,3
Plouégat-Guérand	21,7	28,4	-6,7	25,6	31,9	-6,2
Plouézoc'h	28,4	30,6	-2,2	31,8	36,0	-4,2
Saint-Jean-du-Doigt	21,0	22,5	-1,6	25,0	30,5	-5,5
Garlan	29,1	33,6	-4,5	29,0	35,7	-6,7
Zone d'influence Ulamir	23,2	25,5	-2,3	27,5	30,7	-3,2
Morlaix Communauté	23,0	26,4	-3,4	26,1	29,4	-3,2
Finistère	24,5	26,4	-1,9	28,9	30,2	-1,3
France métropolitaine	25,6	27,2	-1,6	29,3	31,0	-1,7

* Bac +2 ou plus

Importance de l'écart homme-femme

LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité

L'attractivité : une alchimie

La qualité de la vie et l'attractivité d'un territoire dépendent de nombreux éléments immatériels, tels les liens familiaux et amicaux, mais aussi des ressources que l'on peut mobiliser sur ce territoire. Ces ressources sont en partie liées à l'offre de services publics. La proximité d'écoles, de services de santé, de places d'accueil pour les jeunes enfants ou de personnes âgées, d'équipements de loisirs ou de culture (bibliothèques, piscines, etc.), de transports ou l'offre de logements sociaux par exemple façonnent la qualité de la vie des habitants. La disponibilité de l'offre pour la population n'est pas facile à mesurer car chaque offre s'adresse à un territoire (un hôpital, un centre de santé ou un médecin ont un rayon d'activité différent) et à des usagers qui ne sont pas les mêmes.

L'un des enjeux pour les politiques publiques – d'autant plus fort que les ressources sont rares – est l'adéquation entre l'offre et les besoins. On ne peut implanter un hôpital par commune ou une bibliothèque dans chaque quartier : il faut donc opérer les choix d'implantation qui répondent le mieux possible à la demande, mesurée de la façon la plus fine possible.

Ces ressources sont aussi liées au tissu économique privé. Parce qu'il offre aussi des services, même s'ils sont marchands. C'est le cas, en particulier, du commerce de détail ou de l'artisanat par exemple. Au-delà bien entendu, l'implantation des entreprises détermine le niveau d'emploi et du même coup le niveau du chômage. Comme pour l'offre de services publics, les liens sont complexes : on ne travaille pas nécessairement (et même rarement) là où l'on vit. Le « rayonnement » d'un emploi dépend du type de poste et du niveau de rémunération : Il est plus facile d'aller occuper un emploi lointain quand le salaire permet de financer le transport ou que les horaires ne sont pas trop décalés si l'on se déplace en transports en commun par exemple. Il dépend aussi de cette offre de transports, des réseaux routiers aux transports en commun.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2009-2015)
Etablissements actifs	840	
	établissements	+20,0%
	11 895	+8,6%
Etablissements sans salariés	74,2%	+28,2%
	des établissements	+14,3%
	67,6%	
		Evolution (2012-2017)
Emplois	2 013	
	emplois	-3,9%
	48 512	-5,0%
Taux de polarisation	0,6	
	emploi(s) pour 1 actif	-0,0
	1,0	-1,5%
		Evolution (2011-2016)
Indicateur de développement territorial	3,9	
		+6,4
	nd	nd
		Evolution (2014-2019)
Les praticiens de santé (2018)	54	
	praticiens	+10,2%
	456	+14,9%

*NB : En violet, valeurs Zone d'emploi de Morlaix
NB : En orange, valeurs de la Morlaix Communauté*

L'établissement actif est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique... L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Taux de polarisation : ce ratio est égal au nombre d'emplois présents sur le territoire rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant sur le territoire. Lorsque cet indicateur est supérieur à 1, cela signifie que le territoire attire quotidiennement un nombre importants d'actifs qui n'y vivent pas. Les mouvements domicile-travail s'effectuent en général au sein des bassins d'emplois.

Déroulé du diagnostic

Précautions de lecture :	3	La diminution du nombre de personnes par foyer est le signe d'une évolution de la structure des ménages	25
Éléments de méthode	3	L'isolement résidentiel ne témoigne que partiellement de l'isolement social	27
Notre choix d'indicateurs	4	Parmi les familles, la typologie évolue également	29
La population et l'âge	4	LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure	32
Lexique	4	Chiffres clés et définitions	33
Territoire d'étude : la zone d'influence d'ULAMIR	5	L'évolution des effectifs de jeunes enfants reflète le dynamisme démographique du territoire	34
LE PEUPEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle . . .	6	L'activité des femmes est l'un des facteurs déterminant les besoins en modes d'accueil	36
Chiffres clés et définitions	7	LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes	38
La structure par âge actuelle reflète les grandes phases de peuplement du territoire	8	Chiffres clés et définitions	39
La diminution de la taille des ménages est liée aux phénomènes de décohabitation et de vieillissement	11	L'évolution de la population des 11-24 ans est liée au dynamisme démographique du territoire	40
L'occupation du parc de résidences principales varie selon la typologie des logements	18	Avant 25 ans, la jeunesse reflète une	
LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire	22		
Chiffres clés et définitions	24		

forte diversité de situations	43	Déroulé du diagnostic	73
A partir de 20 ans une part importante des jeunes a quitté le foyer parental	44	Lexique	75
Les jeunes actifs sont les premiers concernés par les contrats précaires	46	Les sources de données exploitées	81
Les jeunes ni en emploi ni en formation sont potentiellement en difficulté d'insertion	48		
LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population	49		
Chiffres clés et définitions	50		
La part des personnes âgées dans la population augmente et les équilibres générationnels se modifient	51		
Les personnes âgées présentent, comme les autres classes d'âge, des conditions de vie diversifiées.	55		
LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales.	56		
Chiffres clés et définitions	57		
LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO- ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils.	61		
Chiffres clés et définitions	62		
Les équilibres entre catégories de population se modifient.	63		
La répartition par professions et catégories socio-professionnelles reflète le profil sociologique des territoires	65		
L'emploi précaire sur le territoire	67		
Le niveau de formation global augmente	69		
LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité	71		
Chiffres clés et définitions	72		

Lexique

A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH)

permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de

millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires CAF : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les CAF gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des CAF et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Les **catégories socioprofessionnelles** (« CSP »), ou plus exactement selon la terminologie de l'Insee les « professions et catégories socioprofessionnelles » (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **CMU-C** (couverture maladie universelle complémentaire), attribuée sous condition de ressources, permet d'avoir accès à une assurance complémentaire gratuite, ce qui correspond dans le langage courant à la « mutuelle ». La CMU-C, comme les assurances complémentaires, couvre plus ou moins totalement la partie de frais non remboursés par le régime général d'assurance maladie.

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

E

L'écart interdécile est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Emplois stables : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec autant de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Iris signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font pas partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom).

Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'évènement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas 5 ans auparavant quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les

étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

La **Population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Prestations sociales : Ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir

ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Les allocataires bénéficiant d'un **revenu garanti** sont des allocataires percevant au moins une des prestations parmi les allocations suivantes : RSA, AAH, RSO.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Sédentaires : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune 5 ans auparavant.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44

ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Les sources de données exploitées

INSEE

Les recensements de la population

- Historique des populations légales
- Données Profils Insee 1990-1999
- Base de chiffres clés recensement renové
- Base de tableaux détaillés recensement renové
- Base de données infra-communales recensement renové
- Fichiers détails recensement renové

L'état civil

- Naissances domiciliées
- Décès domiciliés

Les impôts

- Les revenus fiscaux localisés des ménages DGI
- Les Indicateurs de structure et de distribution des revenus DGI
- Les taux de pauvreté FiLoSoFi
- Les niveaux de vie FiLoSoFi

Omphale

- Les tables de fécondité et mortalité

CAF

- Les bénéficiaires des prestations légales
- Les Allocataires des prestations légales

CNAM-TS

- La population des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie
- Couverture maladie universelle complémentaire

DARES

- Les Demandeurs d'emploi en fin de mois